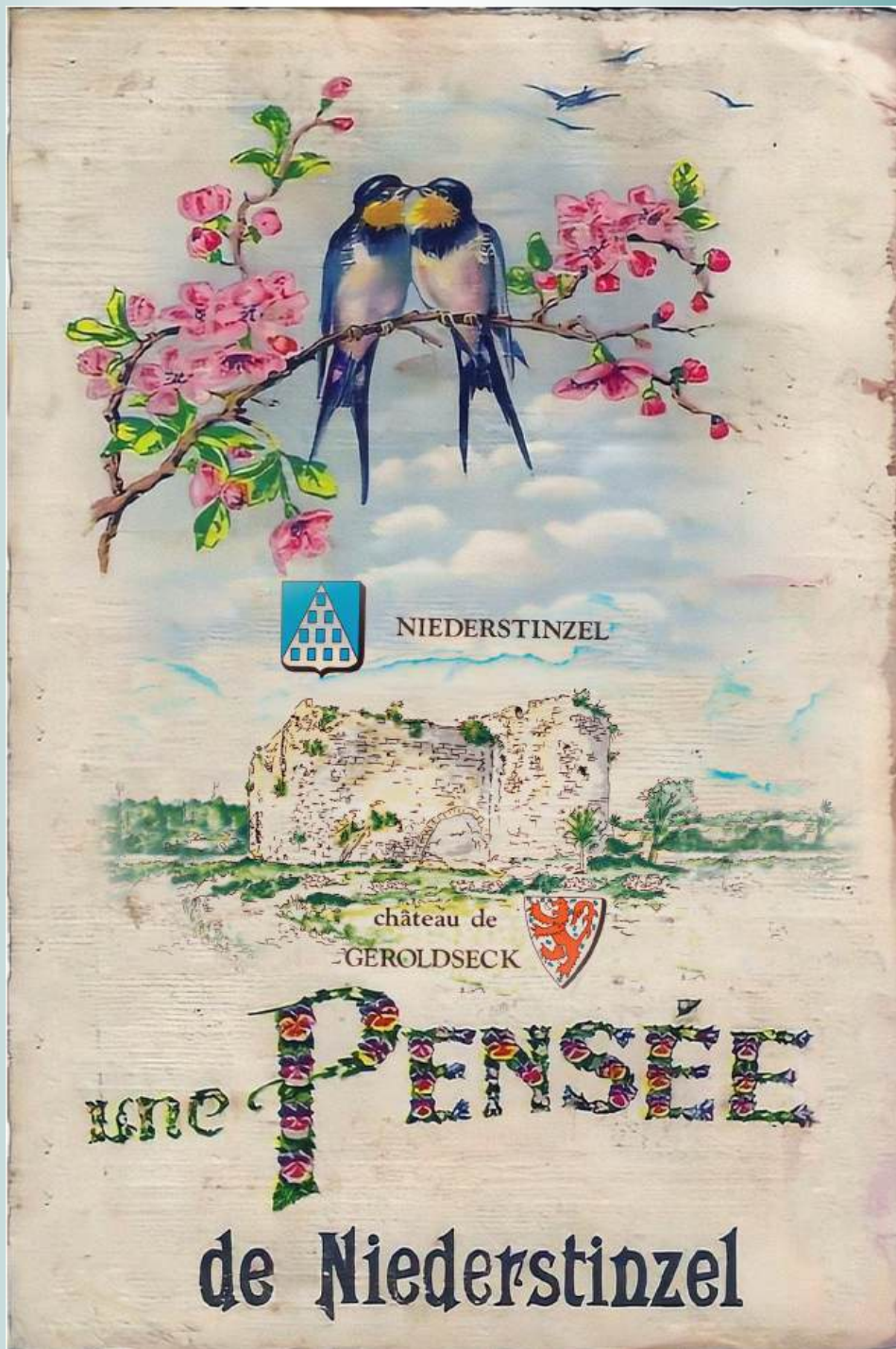
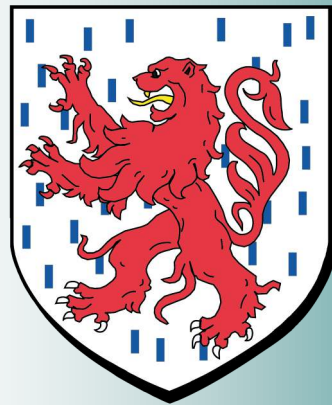


NIEDERSTINZEL



Le mot du Maire



L'année 2025 restera ancrée comme ayant été agitée, marquée par un contexte international pressant et instable au travers des guerres et des conflits, qui perdurent, affectent le monde, et ébranlent le continent européen jusqu'à notre pays. Quant au dérèglement climatique, il persiste et persévère immuablement dans sa progression en répandant ainsi ses désastres naturels tant en force et en nombres.

Sur le Plan Mondial : Début janvier, Donald Trump (USA), a entamé un second mandat centré sur des politiques conservatrices et des défis économiques. Puis, il a instauré de droits de douane élevés, afin de protéger son industrie, ce qui a généré des tensions commerciales internationales.

Aux Etats-Unis, les incendies monstres de Los Angeles, ont été la première catastrophe climatique de l'année en termes de chronologie, et de coût financier. Ces mégafeux, accentués par le réchauffement climatique, ont fait plus de 400 morts avec des dégâts records, estimés à plus de 60 milliards de dollars.

La guerre d'Ukraine, est longue, lente et diffuse. Plus elle continue, et plus, il y a des risques de dérapages et que cela dégénère en conflit mondial. Les réunions incessantes entre les dirigeants des USA, la Russie, l'Ukraine et

L'Europe, ont démontré que lorsque les américains à l'offensif, ont décliné un plan de paix, les européens en défensifs, se sont employés à déclencher un plan de cesser le feu ! Et pendant ce temps-là, la Russie a poursuivi ses bombardements intensifs avec le chaos des victimes.

La mort du Pape François 1^{er}, le lundi de Pâques, un décès, qui allie croyance et coïncidence. Pour les croyants, c'est un geste venu de Dieu, et pour les autres, c'est un concours de circonstance. Pourtant, personne n'aura la réponse. Le sacre du nouveau Pape, Léon XIV a ouvert un nouveau chapitre porteur d'espoir et de renouveau.

Dans le conflit entre Israël/Hamas, les pressions américaines ont débouché sur un cessez le feu fragile, deux ans après l'agression dévastatrice dans la bande de Gaza, déclenchée par l'attaque barbare du groupe terroriste islamiste palestinien, le 07/10/2023 sur le sol israélien. L'accord a permis le retour des otages vivants et la remise des corps des défunts. L'objectif initial est atteint. Reste à désarmer les terroristes, le Hamas et le Hezbollah !!

Sur le Plan de l'Europe : En 2025, l'Europe, qui a fêté les 75 ans de la déclaration Schuman a rappelé les valeurs fondatrices : la paix, la solidarité et la coopération entre les pays. Les Etats européens, traumatisés par la guerre d'Ukraine et par des préoccupations de sécurité, de défense et de souveraineté, sont désormais contraints à renforcer et mutualiser leurs coopérations.

L'Europe, s'est également vu remettre en question sa relation avec les Etats Unis, et réévaluer la manière dont elle gère sa propre sécurité après que la maison blanche semble modifier son engagement envers l'alliance de l'Otan, ce qui implique la création d'une force militaire européenne.

En Allemagne, les élections législatives, ont permis l'arrivée d'un nouveau chancelier, qui a engagé le pays aussitôt dans un réarmement avec une augmentation exhaustive du budget de la défense, qui passe de 66 milliards d'euros à 170 milliards en 2029, pour atteindre 270 milliards en 2035, alors que celui de la France n'est que de 60 milliards. Au regard de l'histoire passée, faut-il s'en inquiéter !

L'UE se devra également de relever les défis des épisodes climatiques extrêmes survenus, qui ont mis en lumière la nécessité d'une action concertée, pour protéger les populations et adapter les territoires.

Sur le plan national : Notre pays est empêtré dans une instabilité durablement marquée par la valse des 1^{er} ministres et des gouvernements fragilisés, des majorités parlementaires contre nature et de fortes tensions sociales. Les blocages institutionnels et les débats budgétaires incessants ont alimenté une crise de confiance politique et sociale, qui pèse sur l'économie du pays. L'immobilisme est de mise !!

Entre le départ de François Bayrou, qui a chuté sur le budget et la double nomination de Sébastien Lecornu, qui s'empêtré dans l'interminable dialogue à trouver une pluralité lui permettant d'adopter un budget, nos élites trouvent leur plaisir dans le jeu de la comédie cocasse des compromis d'apparence et de la basse compromission. Rien n'affecte, et tout est permis. Au fil de l'année, nous nous sommes accommodés à ces scènes de théâtre, à l'image de Cyrano de Bergerac, marquées par des tensions croissantes entre le 1^{er} ministre et les oppositions du contraire, qui se sont formées au grès du vent, créant ainsi l'impuissance politique. Seuls, les effets d'annonces sont apparus sans lendemain. Tout est à l'image des selfs portraits (selfies) sur les réseaux sociaux, dans le besoin d'exister en apparence, et surtout, la peur absolue de disparaître. A méditer !!

Dans la même période, la crise agricole a pris de l'ampleur avec l'accumulation de divers facteurs : l'arrivée de la maladie de la Dermatose nodulaire bovine, qui génère l'euthanasie des cheptels, le 1^{er} déficit de la balance commerciale, la contrainte des normes imputées aux agriculteurs, la baisse de la PAC, et enfin les conséquences fatales de l'accord du libre échange commercial du traité du Mercosur. L'exception de notre agriculture française est en voie de disparaître !!

.../....

Et pendant ce temps-là, la vie de nos partis politiques s'écoule paisiblement : Les Renaissances et les Centristes s'adulent et se complimentent à leur siège - Les Insoumis brayent à la dissolution - Les Socialistes, les Communistes et les Ecolos, se courtisent et se flattent à brandir la censure - Les Républicains et les Horizons, opportunistes selon d'où vient le vent, se complaisent dans leur contradiction interne - et le Rassemblement National, pavoise et exulte en agitant la réprobation. Les autres, s'accommodent et la scène se prolonge. En attendant, la dette augmente et le déficit se creuse !!

En sport et ligue des champions de football, la victoire éclatante et historique d'un club français, le Paris St Germain, dont la fête a été gâchée et entachée par des violences et des pillages dans plusieurs villes avec un résultat désastreux. Tout est prétexte à l'anarchie !!

Le décès de Brigitte Bardot, actrice et icône iconoclaste du cinéma français, qui aura porté durant des décennies, la dignité et l'expression de la French lover féminine, à tel point à en devenir notre Marianne dans les mairies.

Sur le Plan Régional : La Région, a poursuivi l'accent sur la transition énergétique, pour promouvoir les énergies renouvelables. Notre conseillère, Catherine Belrhiti, veille au grès des besoins auprès des élus.

Au niveau Départemental : Nos conseillers, Bernard Simon et Christine Herzog, de par leur dévouement, sont au quotidien attentifs et à l'écoute des besoins et des aides auprès des élus et des communes, et leurs conseils sont probants. Pour notre député Fabien Di Philippo, notre reconnaissance de la confiance accordée au maire, pour relever le challenge de la visite ministérielle, dans notre commune et ce avec la bonne gestion de la réunion avec l'ensemble des syndicats agricoles présents.

Au niveau de la CCSMS de Sarrebourg Moselle Sud : Le président Roland Klein, a mis l'accent sur le développement durable et l'amélioration des services à la population. La création, le financement et l'apport de la piste cyclable, est un atout majeur à l'attractivité du cyclotourisme, pour notre commune.

Et enfin, sur le plan de notre commune : Niederstinzeln s'est engagée dans la sécurité routière, de par les travaux de chaussées et de voiries, puis des actions écologiques, pour promouvoir le tri des déchets alimentaires et les énergies renouvelables (les panneaux photovoltaïques), et l'anticipation dans le manque d'eau (création de la fontaine). L'année écoulée en rétrospective, sous l'égide du maire, riche en actions, a donc permis de finaliser et de concrétiser de multiples projets et décisions, à savoir :

- La fin de gestion financière des travaux du temple avec la paroisse protestante, et une pensée, pour M. Jean-Marie Fischer, le président défunt.

- La vente d'un terrain municipal avec le déclenchement d'un permis de construire d'une habitation en plein cœur de la municipalité. Un illustre résultat.

- La rénovation des bureaux de la mairie. Désormais, l'accueil des habitants se fait dans des bureaux modernes et éclairés. Une initiative probante pour la municipalité.

- La cérémonie commémorative du 8 mai, qui a permis l'inauguration de l'extension du monument aux morts, comportant les noms des morts pour la France. Une solennité haute en couleur, qui a également consenti la remise de médailles aux anciens combattants de l'UNC de Fénétrange.

- La visite de prestige du 22 mai, de la Ministre de l'Agriculture, Mme Anne Gennevard, qui a l'issue d'un passage auprès d'un maraicher, a tenu une réunion essentielle avec les syndicats agricoles, qui ont été conviés. L'aboutissement de cette visite ministérielle, est le fruit d'une relation cordiale et bienveillante entre le maire et le député Fabien Di Philippo. C'est une première historique.

- La pose de 20 nichoirs d'oiseaux, qui ont été répartis sur les arbres de la commune, qui est un engagement essentiel dans la préservation de la biodiversité et des espaces naturels. Désormais, les mésanges et les chardonnerets ont élu domicile au village.

- Le vote du budget primitif exceptionnel 2024/2025 pour la municipalité, en adéquation avec le montant global de **1 191 220 €**, et dont 745 000 € TTC, sont pour les travaux et études d'aménagement et de sécurisation de la rue Principale, ce qui est illustre et historique pour notre commune.

- Le projet de changement de la porte d'entrée de la mairie. Une nouvelle ambition à venir.

- La convention signée entre la commune et la CCSMS, qui se répartissent le financement les travaux de voiries.

- Le recrutement d'un nouvel agent territorial (Fabienne Minez), pour palier la perte du défunt Patrick Schneider.

- La décision du marché des travaux de voiries à l'Entreprise Karcher de Drulingen, qui outre ses qualités techniques, a fait preuve de compétence et d'expérience en 2019 dans la commune.

- Le déclenchement des travaux par la CCSMS de la création de la nouvelle piste cyclable en lien étroit avec la commune.

- La gestion du repas des seniors, qui est l'opportunité aux aînés de se retrouver ensemble, pour échanger et partager les souvenirs du passé et les plaisirs du présent.

- La création d'un nouvel ossuaire au cimetière principal de la commune.

- La signature de la convention avec le département, qui permet à la commune de bénéficier de la pose d'un nouvel enrobé goudronné sur la chaussée de la RD 43 E.

- La réalisation de l'emprunt financier à long terme, et d'une ligne de trésorerie à court terme, en cohérence avec le financement des travaux de voiries.

.../...

- L'obtention des subventions d'un montant global de **380 000 €**, pour l'aide aux travaux de voiries et sécurisation de la rue principale, auprès des organismes de l'Etat sur un montant total financier des études et travaux de 615 000 € HT. C'est une brillante et noble réussite pour le maire et notre commune.

- Le déclenchement officiel, le 15 novembre 2025, des travaux de voiries de grande ampleur lié au projet phare du mandat, pour une durée de 25 semaines (assainissement) et voiries (création de trottoirs et cheminements piétons, d'une fontaine à eau et de massifs fleuris). C'est innovant, historique et unique pour notre village.

- Et en fin d'année, l'ouverture de la piste cyclable, permettant ainsi de relier à travers la forêt, l'écluse 16 du canal à Altwiller 67. C'est la toute première fois que la commune bénéficie d'une structure liée à l'attractivité et au développement du cyclotourisme.

Pour finir, ma profonde gratitude aux membres du conseil municipal, et aux employés municipaux, qui tout au long de l'année, ont démontré de par leur engagement, l'attachement à la municipalité. Ils peuvent avoir le réconfort du travail bien accompli au service des habitants. Mes remerciements également aux associations et bénévoles, qui s'attachent à agrémenter la vie sociale. Et enfin, ma bienveillance et toute mon affection à tous celles et ceux, qui tout au long du mandat nous soutiennent et nous confortent en toute fidélité.

Désormais durant l'année 2026, il appartient au maire, la "Responsabilité" de diriger, gérer et de maîtriser au quotidien, les travaux d'ampleur exceptionnels et d'envergure inédites de voiries, et le financement budgétaire, liés à l'assainissement et l'aménagement et de la voirie communale. Ces travaux hors normes de la mise en valeur de notre commune, vont changer la personnalité et le caractère de notre village. Désormais, la structure de la chaussée au sol, permettra à nos piétons (enfants, adultes et séniors), de se déplacer en toute sécurité sur de réels trottoirs et cheminements piétons. La Sécurité routière est de mise.

Pour les lecteurs assidus, vous trouverez le plaisir de lire et de bouquiner. Pour ceux qui aiment les photos, vous aurez la satisfaction de contempler et pour ceux qui aiment les fleurs, vous y trouverez également votre bonheur. Par conséquent, je vous souhaite bonne lecture.

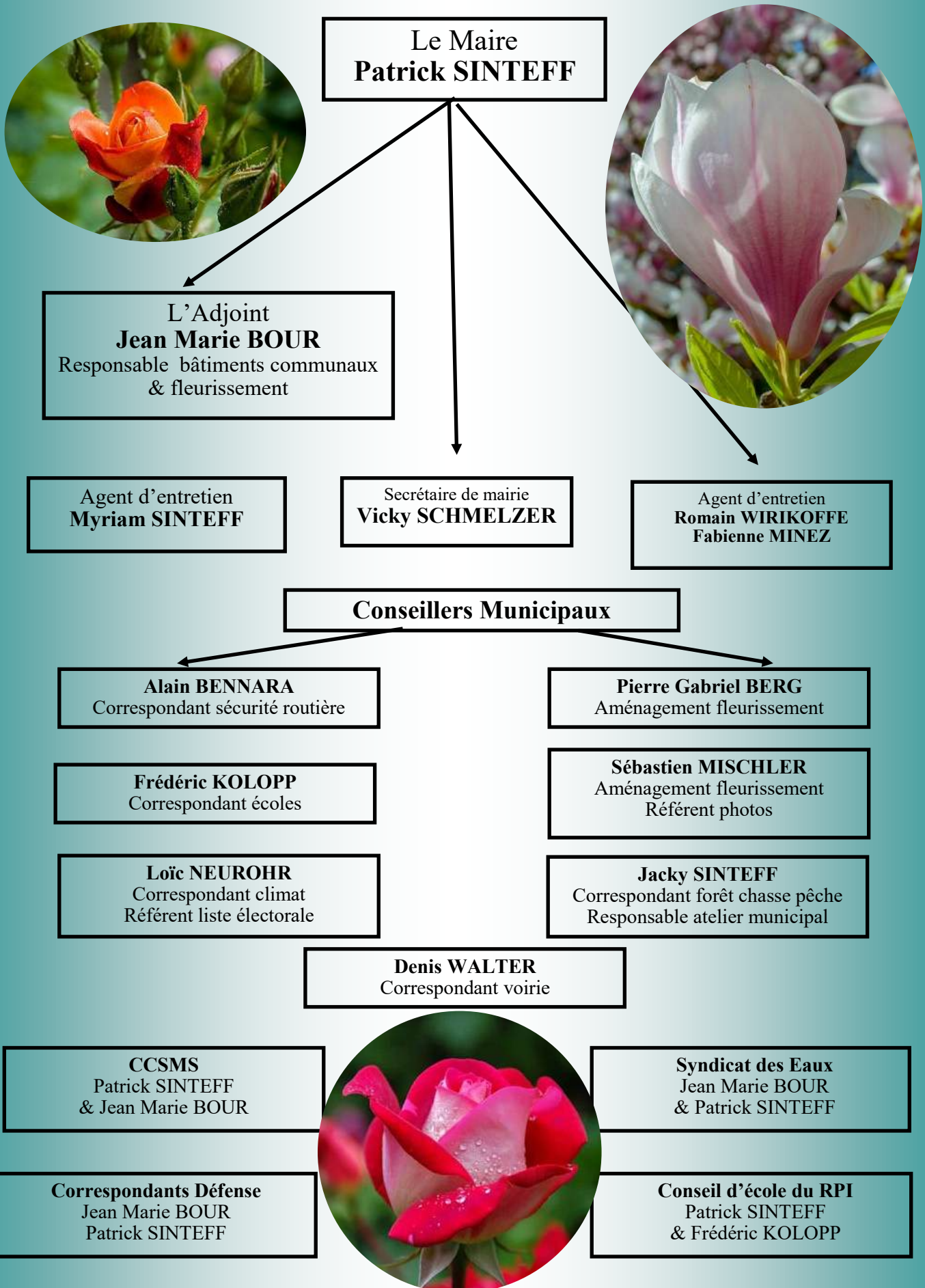
***La Vie est faite de petits bonheurs, qui se situent dans l'inattendu,
et qui sont à découvrir chaque jour***

Avec toute ma Bienveillance

Votre Maire: Patrick SINTEFF



Organigramme du Conseil Municipal & Commissions



ETAT CIVIL 2025

DECES

- M. NOEL Bernard le 4 mai, âgé de 74 ans
- M. SCHNEIDER Patrick le 18 juin, âgé de 54 ans
- M. DEOM Joseph Bernard le 17 août, âgé de 73 ans

*Il y a quelque chose de plus fort que la mort,
c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants*

HOMMAGE



En souvenir de "André Wetterhold", un fils du village, qui a profondément aimé, estimé et servi sa commune, tant comme fidèle et vénérable secrétaire de mairie, dévoué à l'intérêt général, durant la période de 1982 à 1999, mais également de par son adhérence auprès des associations de Sport Culture Loisirs et du Club d'Epargne durant toute sa vie. Respect et Gratitude.

Une pensée particulière pour notre employé municipal défunt, "Patrick Schneider", un enfant du village, qui aura marqué de son empreinte et de ses qualités, son passage éphémère auprès de la mairie et son attachement au village. Repose en paix, Patrick.



ARRIVEES

- Mme MELAIS Sara au 22, rue Principale
- M. VELTEN Léon et Mme AZNAR Virginie & leur fils Asta au 45, rue Principale
- Mme KOENIG Martine au 16, rue Georges Imbert
- Mme PIERRE Séverine au 42, rue Principale
- M. NOELLENBURG Laurent au 17, rue du Presbytère
- Mme MEHLINGER Christine et ses enfants Bryan Lucas & Luna au 54, rue Principale

NOS ILUSTRES NONAGENAIRE - OCTOGENAIRES

- M. KLEIN Jean-Paul doyen de la commune né le 9 octobre 1931
- Mme WIES Gaby doyenne de la commune née le 16 septembre 1934
- Mme KLEIN Camille née le 18 juin 1935
- M. JAEHNERT Marcel né le 10 octobre 1935
- Mme TEUTSCH Geneviève née le 7 janvier 1937
- M. SCHNEIDER Louis né le 6 juin 1936
- M. KUNEGEL Eugène né le 22 septembre 1937
- M. FRANTZ Willy né le 24 septembre 1937
- M. ALBRECH Georges né le 22 octobre 1937
- Mme SCHNEIDER Andrée née le 27 novembre 1937
- M. DEOM Raymond né le 20 décembre 1937
- M. LEFEVRE Jean-Claude né le 16 février 1938
- Mme MULLER Denise née le 8 mars 1939
- Mme LEFEVRE Annette née le 19 août 1940
- Mme BERG Félicie née le 19 avril 1942
- Mme KILLIAN Cécile née le 25 juin 1942
- Mme KUNEGEL Elisabeth née le 31 août 1942
- Mme SCHNEIDER Suzanne née le 6 novembre 1942
- Mme NOE Lucie née le 24 janvier 1943
- Mme DEOM Hortense née le 28 février 1943
- M. KLEIN Paul né le 4 mars 1943
- Mme SEYER Thécla née le 30 novembre 1944
- M. WINKLER Alphonse né le 23 octobre 1945
- Mme WINKLER Béatrice née le 6 septembre 1949



L'Opération Gilets jaunes, pour les enfants du village



Dans le cadre de la sécurité routière, sous l'initiative du maire, la commune a procédé à l'achat de gilets jaunes à l'affiche de la commune floquée dans le dos, pour remettre gratuitement aux enfants scolarisés de la commune. C'est une manière de les protéger durant les déplacements.



Manœuvre des JSP

Le temps d'une journée d'instruction et de la formation, pour les jeunes sapeurs-pompiers du centre de secours de Fénétrange.



Cérémonie 8 mai



La cérémonie élogieuse organisée dans le cadre de l'opération du département "Moselle Libérée", a réuni les maires du territoire et de l'Alsace bossue, les habitants et les enfants du village, une délégation militaire du 1^{er} RHC de Phalsbourg, les sapeurs-pompiers et JSP de Fénétrange et Berthelming, les sections locales des combattants de l'UNC et la Gendarmerie Nationale. Rassemblés place de la mairie, les hôtes du maire, sont partis en cortège vers le monument aux morts au pas rythmés par la fanfare des valeureux Métronomes de Bénéstroff.

Inauguration du Monument aux Morts



Le maire a procédé à l'inauguration officielle de l'extension du monument aux morts, avec le dévoilement des nouvelles plaques comportant les noms des morts, pour la France dans les conflits passés.

Remises de Médailles UNC

La cérémonie a également permis à l'association de l'Union des Combattants de Moselle, de remettre à 6 valeureux anciens combattants, la médaille d'honneur de l'UNC, sur proposition du Président de l'UNC de Fénétrange Patrick Sinteff pour leur fidélité et longévité à l'association. Pour les récipiendaires: Charles Huber , Jean-Claude Lefevre, Didier Bucher, Jean-Claude Siffermann, Bernard Jehle et Eugène Kunegel. Rappelons que l'UNC de Fénétrange a été créée en 1966.



Visite Ministérielle Historique de l'Agriculture

Le 22 mai, sous l'égide du Député et du Maire, la visite Ministérielle notoire et historique de Mme Annie GENEVARD, Ministre de l'agriculture, qui s'est déroulée en deux parties, avec la visite d'un maraicher sous la gestion du député Fabien Di Philippo, et l'accueil Républicain en mairie avec la tenue de la réunion sous la gestion du maire, avec l'ensemble des syndicats agricoles conviés à cet effet, qui s'est tenue en salle communale. Cette réunion a permis à la Ministre de faire des annonces probantes très attendues par les agriculteurs. A l'issue, les convives et les syndicats agricoles, ont été invités par le maire à partager le verre de l'Amitié.





Cérémonie 14 juillet à Fénétrange

Le maire, également Président des anciens combattants de l'UNC de Fénétrange, participe à toutes les cérémonies et commémorations de l'année.



Cérémonie élogieuse du 11 novembre à Hilbesheim



Une Rose, un Espoir

La journée du 26 avril, avec le passage éminent dans la commune des motards, qui ont effectué la distribution des Roses auprès des habitants. Une rencontre avec l'équipe municipale inopinée.



Les Brioches de l'Amitié



La participation de la commune avec l'engagement et l'investissement des conseillers municipaux dans la distribution des brioches, a permis de rassembler la somme de 599 €, qui proviennent des dons des habitants.



Le recrutement et la signature du contrat de Fabienne Minez, nouvelle employée municipale, qui vient renforcer l'équipe municipale.

Agent d'entretien

Signature vente terrain avec Mme Koenig Martine

La signature officielle de la vente auprès du Notaire d'un terrain municipal, sis rue Georges Imbert, qui a permis le déclenchement instantané à la nouvelle propriétaire Mme Martine KOENIG, d'initier le projet d'un permis de construire d'une nouvelle habitation en plein cœur du village. Soyez la bienvenue parmi nous.



SOS NIDIFICATION : LE GUIDE DES NICHAIRES

Objectif : Transformer votre jardin en refuge vital.

LA CLÉ DU SUCCÈS : La taille du trou d'entrée.

 **1. MÉSANGE CHARBONNIÈRE**
(La plus commune)

 32 mm
LE STANDARD

Espèce par défaut.
Facile à accueillir.

 2 à 4m

 **2. MÉSANGE BLEUE**
(La petite exigeante)

 28 mm
L'ÉTROIT

Vital pour bloquer la
Charbonnière agressive.

 2 à 4m

 **3. ROUGEQUEUE À FRONT BLANC**
(L'amateur de lumière)

 SEMI-OUVERT
HAUT

Besoin d'une vue
sur l'extérieur.



 **4. ROUGE-GORGE FAMILIER**
(Le discret du sous-bois)

 L'OUVERT
TOTAL

DOIT être caché
dans la végétation.

 < 1.5m

 **5. MOINEAU DOMESTIQUE**
(Le voisin sociable)

 LE HLM
(Collectif)

Grégaire, niche
toujours en colonie.



RÈGLES D'OR DE L'INSTALLATION

ORIENTATION IDÉALE



INCLINAISON vers l'avant



L'ENTRETIEN VITAL (Oct-Fév)

 **VIDEZ**  **BROSSEZ**  **ZÉRO CHIMIQUE**

Accueillir, c'est protéger. Patience !

Les Cigognes

Le retour des cigognes au village sur un nouveau nid créé en 2024 sur le toit de l'ancienne laiterie après l'abandon du nid devant la mairie après les fortes pluies du printemps 2024. Il s'agit là d'un effet naturel. Le nid abandonné sera récupéré avec l'aide des services d'EDF, pour être reposé sur le nid artisanal, créé par la commune.



Les Nichoirs d'oiseaux

La pose des 20 nichoirs sur les arbres de décoration, qui sont destinés à l'accueil des mésanges et des chardonnerets. Il s'agit là d'un engagement essentiel de la commune, pour préserver la faune et la flore et mettre en valeur, la nature.



L'Elagage des Arbres

Une pensée, pour nos valeureux employés Romain et Patrick.



L'Embellissement du village avec les Maisons fleuries







Mise en place de la nouvelle statuette, l'emblème de notre village.



Journée de nettoyage du Printemps



Journée de nettoyage derrière la mairie



Journée de nettoyage d'Automne

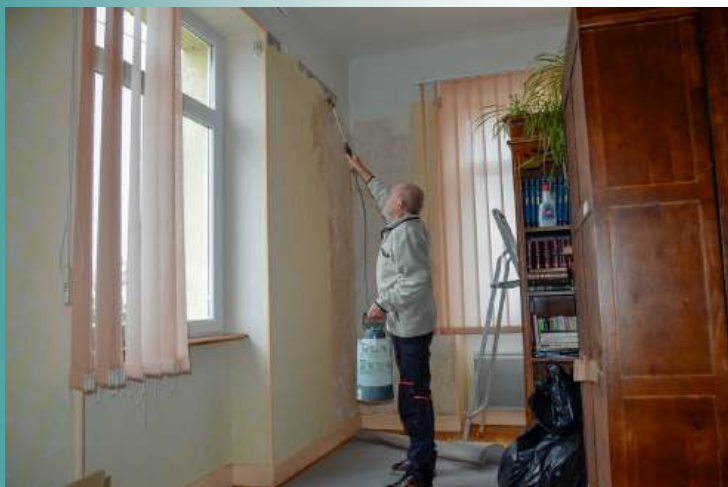


Les Décorations de Noël



La Rénovation des bureaux de la mairie

La rénovation des bureaux de la mairie, (accueil et secrétariat), a été faite sous l'initiative probante du maire. Outre la rénovation des murs, plafonds et sols, elle a également permis, la rénovation de l'électricité, des armoires, de changer les bureaux de travail ainsi que le matériel informatique. Désormais, elle permet au maire et à la secrétaire de mairie, d'accueillir les habitants dans des bureaux modernes et éclairés, aux couleurs fraîches, vives et éclatantes, et de travailler dans des conditions à l'air des temps modernes. Ces travaux ont été effectués par Jean Marie Bour, Patrick Schneider, et l'entreprise de peinture Untereiner. L'année 2026 est propice à changer la porte d'entrée de la mairie.



Evolution de l'éclairage public

Durant le mandat, nous avons effectué la rénovation du système de la mise en marche forcé de l'éclairage public, qui nous permet la simplification de modification des horaires de l'éclairage et des lampadaires selon la météo, les inondations et les imprévus notamment de nuit. Ces travaux ont été effectués par l'adjoint Jean-Marie Bour.



Aménagement et Sécurisation de la rue Principale

Le 7 novembre, la réunion publique, qui a permis de commencer le démarrage officiel des travaux de grande envergure de la voirie publique, tant pour l'assainissement que la création des trottoirs et cheminements piétons, parsemés de réunions hebdomadaires, par le suivi rigoureux du maire de l'avancée du chantier. Le déclenchement du projet phare du mandat, est l'aboutissement du mandat, qui est le fruit de 5 années de travail (avant projet, étude, analyse, recherche des subventions et enfin, déclenchement projet).



| | | | | | |
|--|--------------------|-------------------|--|-------------------|--|
| OPERATION : | | | | | |
| Mise en conformité de l'assainissement et aménagement de la rue Principale à NIEDERSTINZEL. | | | | | |
| MAITRES D'OUVRAGES : | | | | | |
| COMMUNE DE NIEDERSTINZEL 42 rue Principale 57300 NIEDERSTINZEL - Tél : 03 87 87 41 76 | | | | | |
| COMMUNAUTE DE COMMUNES SARRREBOURG MOSELLE SUD ZAC des Terrasses de la Sere 2, Terrasses Normandise - DP 50167, 57403 SARRREBOURG - Tél : 03 87 03 05 10 | | | | | |
| ASSISTANT AU MAITRE D'OUVRAGE : | | | | | |
| MOSELLE AGENCE TECHNIQUE 71, Quai Phil Wittke 57000 METZ - Tél : 03 88 54 18 11 | | | | | |
| MAITRE D'OEUVRE : | | | | | |
| BEREST Lorraine 2, 1 Maisons Rouges - 8 rue de Luxembourg - 57 370 Phalsbourg - Tél : 03 87 24 41 00 | | | | | |
| ENTREPRISES DE TRAVAUX : | | | | | |
| LOT 1 VOIRIE LOT 2 ASSAINISSEMENT - TRAVAUX AVEC OUVERTURE KARCHER T.P. 103 rue de Phalsbourg - 07 303 DULJMOEUV - Tél : 03 08 06 08 43 | | | | | |
| LOT 3 ASSAINISSEMENT - TRAVAUX DE REHABILITATION PAR L'INTERIEUR REHA ASSAINISSEMENT VAL EUROMOSELLE - 4, rue des Girènes 57140 NORROY LE VENEUR - Tél : 02 18 75 03 40 | | | | | |
| LOT 4 ASSAINISSEMENT - ESSAIS ET CONTROLES INERA GRAND EST 1, rue Saint-Victor 57148 WOFFRY - Tél : 03 81 18 18 18 | | | | | |
| COÛTS DE L'OPERATION : | | | | | |
| Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud (Assainissement) : 282 781,10 € HT Commune de Niederstinzelt (Sécurité routière + Aménagement) : 935 490,65 € HT Total : 1 960 271,65 € HT | | | | | |
| FINANCEMENT (LOT 3 - VOIRIE) : | | | | | |
| Etat DETR : 28 958 € | | | | | |
| Département de la Moselle : 200 000 € | | | | | |
| Conseil Régional : 135 561 € | | | | | |
| Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud : 53 436 € | | | | | |
| <table border="0"> <tr> <td>LA DETR</td> <td>Logo de la Moselle</td> <td>Logo de Grand Est</td> <td>Logo de la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud</td> </tr> </table> | | LA DETR | Logo de la Moselle | Logo de Grand Est | Logo de la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud |
| LA DETR | Logo de la Moselle | Logo de Grand Est | Logo de la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud | | |
| Début des travaux : 17 novembre 2025 | | | | | |
| Durée des travaux : 6 mois | | | | | |
| CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC | | | | | |



La nouvelle Piste Cyclable

Le déclenchement des travaux de la Création et la mise en place de la nouvelle piste cyclable, financé par la CCSMS de Sarrebourg Moselle Sud, qui traverse notre commune, et qui se poursuit dans la forêt pour relier l'écluse 16. C'est un atout majeur, pour l'attractivité du tourisme à vélo.



Le Repas des Séniors

Le dimanche 26 octobre le repas annuel de nos aînés, a été organisé sous deux thèmes : Octobre Rose (Prévention du cancer du sein et le fleurissement du village). Cette journée s'est déroulée dans une ambiance festive, qui a permis à nos séniors de se retrouver ensemble, pour échanger et partager les souvenirs du passés et les plaisirs du présent. Il est à noter que durant le repas une vidéo réalisée par Sébastien portant sur le fleurissement de la commune a été projetée, durant laquelle les aînés ont pu contempler l'embellissement fleuri du village. A l'issue, toutes les femmes ont reçu comme cadeau de la municipalité, un pot de fleurs de roses.





Les Frelons Asiatiques

Durant le mois d'octobre, nous avons subi 5 interventions sur des nids de frelons asiatiques, dont 4 sur la voie publique et une dans une propriété privée. Ces interventions, gérées par la commune ont nécessité l'appel aux sapeurs pompiers spécialistes des frelons, qui avec l'aide de la grande échelle ont permis la neutralisation des nids. A noter que les nids sur la voie publique ont été découvertes sur la cime des noyers à 20 m de hauteur.



Le frelon asiatique est une espèce invasive, qui menace les abeilles et la biodiversité. Sa lutte passe par la prévention, le piégeage raisonné et la destruction des nids, avec l'implication de tous. Protéger les pollinisateurs, c'est protéger notre environnement. Prudence et vigilance. Si découverte, aviser le maire.

LE FRELON ASIATIQUE

Vespa velutina nigrithorax



Arrivé en France en 2004, *Vespa velutina* se propage à travers l'Europe

L'INSECTE



L'HABITAT



49% Milieu urbain



42% Milieu agricole



8%

Opportuniste | Majoritairement dans les milieux dégradés, agricoles et urbanisés.

LES PROIES

Spécialiste | Chasse principalement les hyménoptères sociaux. Les proportions varient suivant les habitats.



Les adultes se nourrissent de sucres. Ils chassent majoritairement en été pour nourrir les larves.



LES ABEILLES DOMESTIQUES

La chasse en vol stationnaire assiége la ruche. L'activité des abeilles ralentit, voire s'arrête complètement.

Les colonies d'abeilles ne meurent pas mangées par les frelons mais du manque de réserve en hiver.

Nid primaire

MARS - AVRIL

Hauteur : <2m

Taille : 7cm



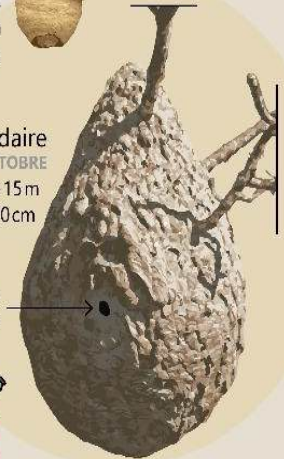
LES NIDS

Nid secondaire

JUILLET - OCTOBRE

Hauteur : >15m

Taille : 90cm



Entrée latérale caractéristique



La colonie ne vit qu'un an et meurt en hiver, seules les reines hibernent. Les nids ne sont jamais réutilisés d'une année à l'autre.

NE JAMAIS PIÉGER !

PIÉGEAGE INEFFICACE

- Le piégeage n'empêche pas la présence des frelons ni l'implantation des nids.
- Les populations de frelons ne sont pas impactées par le piégeage.



1 FONDATRICE ≠ 1 NID

- Plus de 90 % des reines meurent par la compétition et la sélection naturelle. Le piégeage, même intensif, n'augmente pas ce pourcentage.



NÉFASTE POUR LA BIODIVERSITÉ

- Les pièges tuent plus de 95 % d'insectes locaux, dont des abeilles et de nombreux autres pollinisateurs.

CONTRÔLE LOCAL

- Seuls les apiculteurs peuvent piéger dans leurs ruchers en été, le but est de diminuer la pression de prédation des frelons.

LES BONNES PRATIQUES

EN CAS DE DANGER

- Empêcher l'installation de nids primaires proches des zones d'activité.

Recommandations

- Ne pas s'approcher d'un nid.
- Rester prudent en cas d'allergie.



POUR AIDER LES ABEILLES

- Ne jamais utiliser de pesticides !
- Préserver les micro-habitats et les fleurs sauvages.
- Favoriser la diversité d'abeilles domestiques et sauvages.

Conseils

- Protéger les haies, mares, friches, etc.
- Encourager le fauchage raisonné.
- Construire des hôtels à insectes.



Le frelon asiatique s'est invité dans notre écosystème. La régulation naturelle qui s'installe n'est pas encore suffisante pour contenir les dégâts qu'il occasionne à l'apiculture et à la biodiversité.

Si vous trouvez un nid secondaire chez vous, signalez-le en mairie pour organiser sa destruction.

Conseil Presbytéral



Deux évènements majeurs en 2025 pour la paroisse protestante

Le premier étant la fête paroissiale du dimanche 1^{er} juin

Après le culte avec la participation de la chorale de Wolfskirchen, les 25 bénévoles de la paroisse ont accueilli plus de 120 participants dans la salle communale « Le Préau » qui ont toutes et tous appréciés le repas préparé par Jean-Marc Schneider et son équipe : bouchée à la reine et succulent dessert à base de glace vanille et fraises fraîchement cueillies près des ruines du Geroldseck.

En remerciant :

*La chorale de Wolfskirchen, l'organiste Roland et le pasteur Steuerrnagel pour la belle célébration du culte

*Les très très nombreux habitants de la commune pour leur présence ou qui ont participé au succès de la tombola en offrant des lots ainsi qu'aux commerçants locaux, aux vendeurs des grilles de tombola et aux acheteurs : une grande réussite avec une centaine de paniers garnis distribués ainsi que la tombola spéciale avec des tableaux offerts par des artistes locaux.

*Les Bénévoles qui ont participé à la préparation de la fête et qui ont œuvré le dimanche pour satisfaire au maximum l'ensemble des convives sans oublier les pâtisseries ou pâtisseries pour la confection des gâteaux et autres spécialités et les préparatrices des paniers garnis.

L'excédent financier de cette journée de plus de 4 800 € permettra de rembourser partiellement l'avance de Trésorerie contractée (15 000€) pour financer les travaux intérieurs réalisés en 2024.



Le deuxième étant le décès accidentel de Fischer Jean-Marie

En date du 16 décembre 2025; il était le Président de la paroisse de Fénétrange et de ses 2 annexes de Mittersheim & Niederstinzel.

Merci à Jean-Marie pour son engagement et son dévouement pendant de nombreuses années

~~~~~

### La paroisse vous remercie chaleureusement pour vos offrandes annuelles à la veille de Noël

~~~~~

Le conseiller presbytéral : KLEIN Didier



Conseil de Fabrique



Méditation

Pour notre conversion Seigneur,

Pour notre renouvellement et celui de la terre :

- Vienne en nous la tendresse, pour offrir à nos proches la fraîcheur de chaque jour.
- Vienne en nous l'émerveillement, pour trouver les grains de beauté dans les sillons de chaque jour.
- Vienne en nous la patience, pour accorder aux autres le temps de se relever
- Vienne en nous la joie, pour donner aux autres le goût du bonheur à inventer.
- Vienne en nous l'étonnement, pour sortir de l'usure des sentiments.
- Vienne en nous le courage, pour lutter contre l'emprise du mal.
- Vienne en nous l'Évangile, pour avancer au rythme de Jésus de Nazareth.

Abbé Georges Bondo

Appel aux dons pour réalisation de travaux.

L'infiltration d'eau sur la toiture de l'église provoque de plus en plus de dégâts au niveau du plafond de la tribune :

fissures, décollement de plâtre, énorme tâche d'humidité...

Les devis réalisés pour une réparation de la toiture se chiffrent à plus de 20 000 euros.

Les finances de l'église ne permettent pas cette réparation même en y ajoutant diverses subventions.

Aussi, nous lançons un appel aux dons.

Pour chaque don nominatif (soit par chèque, soit en indiquant votre nom lors d'un don en espèces), vous recevrez en retour un « Reçu dons aux œuvres » permettant une réduction d'impôts.

Merci pour votre générosité.



*Les membres du Conseil de Fabrique vous présentent leurs
Meilleurs Vœux de Santé, de Paix,
de Joie et de Bonheur.*



BONNE et SAINTE ANNEE 2026.

La présidente
Sylvie BOUR

L'Association des anciens combattants de l'UNC de Fénétrange



L'assemblée générale de l'UNC des combattants, qui a permis la nomination Patrick Sinteff, comme nouveau président de l'association de l'UNC de la section de Fénétrange, qui désormais aura son siège à Niederstinzeln. Cette association honorable des combattants, qui a été créée en 1966, compte 33 adhérents d'une moyenne d'âge supérieur à 80 ans. A noter que Patrick Schneider, qui engagé dans la marine, a participé à la guerre du Golfe en 1991, a rejoint l'association en devenant ainsi le nouveau Porte drapeau officiel. L'objectif du nouveau Président est de préserver et de pérenniser cette valeureuse association.



Le mot du Président,

Pour l'année 2025, malgré l'absence de marche populaire IVV, notre association a participé à 3 sorties en bus avec une moyenne de 40/45 participants à chaque sortie.

La dernière a été Strasbourg pour son magnifique marché de Noël.

Le jour était propice à une belle découverte du marché de Noël, car il n'y avait pas trop de monde. Un marché beau, magnifique et joliment illuminé.

Le programme des sorties de 2026 est encore à l'étude, mais je viendrais vers vous dès que j'aurais acté les sorties !

A vous tous, amis, membres ainsi qu'à vos familles, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2026 dans la joie et la bonne humeur !

Le président Alphonse WINKLER

Société d'Arboriculture

L'association a pris la décision d'acheter un nouveau foyer pour l'ancien alambic pour un montant TTC de 4 400 €, elle a fait une demande de subvention auprès du Département de la Moselle.

Le 8 décembre l'association a eu une réponse favorable du Département.

Lors de son assemblée générale les membres présents accompagnés de leurs conjoints ont partagé un repas convivial.

Pour 2026 l'association organisera courant mars un cours de taille des arbres, animé par M. Freddy Eulert de Sarre-Union.

Si de nouveaux membres souhaitent rejoindre notre association, ils sont les bienvenus.



Club d'Épargne au Bon Coin

Événements majeurs 2025



*Succès de la marche populaire

Très bon bilan pour la 4^{ème} édition fin juin avec + de 350 marcheurs dont 25% ont fait le grand parcours cad 15 km. Il a fait très chaud (voir chapeau du marcheur avec ventilateurs solaires) mais il faut féliciter et remercier la cinquantaine de bénévoles qui ont œuvré toute



la journée, les journées précédentes pour le parcours, le fléchage, le montage des chapiteaux et également le lendemain & celles et ceux qui ont faits les gâteaux et ceux que j'oublie pour que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions. Immense remerciement pour le service tout au long de la manifestation & mention spéciale à toute l'équipe du Top Chef Jean Marc en cuisine pour l'excellent jambon vigneron en y associant tous ceux qui étaient présents lors de cette manifestation ainsi que les pâtisseries pour les succulents gâteaux.

Un grand merci à toutes et tous sans oublier les sponsors, la commune, Sport Culture Loisirs et l'amicale des anciens sapeurs-pompiers

*Adieu l'ami

André Wetterhold, notre secrétaire du Sparclub nous a quitté le 2 novembre 2025 laissant un grand vide autour de lui.

Il est rentré au comité au début des années 70 cad il y a plus de 50 ans et toujours activement participé à la vie du Club d'Épargne.

Organisation des concours de belote, le 1^{er} en 1973 et le dernier en 2020 mais son grand plaisir était l'organisation des rallyes touristiques pendant près de 10 ans. Le 1^{er} en 1989, l'année de mon élection comme maire. On partait le dimanche matin pour reconnaître le parcours et surtout pour relever les curiosités et autres sujets de réflexion et le soir, au retour, il se mettait devant sa machine à écrire pour faire le questionnaire du rallye en utilisant son humour qui déstabilisait les participants.

Alors un grand merci à toi André pour tout ce travail de bénévolat durant une cinquantaine d'années, merci pour tes conseils, ton sérieux, ta disponibilité et surtout tes boutades lors des AG.



*Demmerle Mickaël : Nouveau Président



Le remboursement des épargnes et le repas festif et musical se sont déroulés dans la salle des fêtes de Kirrberg le 17 novembre en présence de près de 140 personnes

Pour ma part, j'ai décidé de passer la main après 30 ans de présidence et plus de cinquante au comité. Que de manifestations organisées pendant cette période mais c'était le moment de laisser ma place à une équipe rajeunie et c'est Demmerle Mickaël qui est le nouveau Président

Le calendrier 2026 a été distribué aux sociétaires, les levées se déroulant 1x par mois, et le bar de la salle communale « Le Préau » est ouvert à tous dès 10h30.

*Calendrier des manifestations 2026

*4^{ème} marche populaire le **dimanche 28 juin** : à inscrire sur votre calendrier dès à présent

*Remboursement des épargnes avec repas le **dimanche 22 novembre**.

Pour le comité et les membres du Sparclub « Au Bon Coin »,

Le Président d'honneur : KLEIN Didier

Le Président : DEMMERLE Mickaël



Donneurs de Sang Bénévole

Bilan des dons 2025 :

Collecte :

- Fénétrange 3/1/2025 : 35 dons
- Wolfskirchen : 2/5/2025 : 39 dons
- Niederstinzeln : 10/10/2025 : 41 dons

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles du secteur de Fénétrange, est investie depuis de nombreuses années dans l'organisation des collectes de sang sur les communes de Fénétrange, Niederstinzeln, Postroff et Wolfskirchen.

Les 14 bénévoles du secteur mobilisent leur énergie tout au long de l'année afin de garantir le bon déroulement des trois collectes organisées à Fénétrange, Wolfskirchen et Niederstinzeln (locations de salle, communication, organisation des collations, vente de calendriers...)

L'investissement des bénévoles est guidé par des intentions fortes :

- Faire connaître le don du sang et rassurer ;
- Sensibiliser aux enjeux de santé et de prévention associés ;
- Pérenniser des moments de partage et de convivialité au sein des villages.

Chaque donneur reçoit après son don un repas gratuit proposé par l'Association qui coûte environ 10€, il comprend un plat (pâté et crudités ou pizza, flamm...), un dessert (galette des rois, tarte aux fruits, éclairs,...) et des boissons (eau plate, jus de fruits, café). Le repas et le dessert dépendent de la disponibilité des restaurateurs et de la saison.

Nous recevons 3€ par donneur de l'Etablissement Français du Sang, le reste est à la charge de l'Association soit environ 7€.

C'est pourquoi nous tenions à vous remercier chaleureusement pour vos dons (et votre accueil) lors de nos ventes de calendriers ! Ils nous permettent de continuer à exister.

Les prochains dons auront lieu le :

- Vendredi 10 janvier 2026 à Fénétrange.
- Vendredi 15 mai 2026 à Wolfskirchen.
- Vendredi 2 octobre 2026 à Niederstinzeln.



Cette année, le slogan de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), « Donnez votre sang, donnez de l'espoir : ensemble, nous sauvons des vies »,

Nous avons besoin de nouveaux donneurs, nous comptons sur vous ! Au plaisir de vous rencontrer lors d'une prochaine collecte.



QUE SOIGNE-T-ON AVEC LE SANG ?

| | |
|---|---|
|  <p>On traite des patients atteints de maladies du sang ou de certains cancers comme la leucémie ou le lymphome par exemple.</p> |  <p>On assure les besoins en transfusion lors d'interventions chirurgicales, suite à des hémorragies liés aux accidents de la route, accouchement etc.</p> |
|---|---|

Chaque jour, **10 000 dons de sang** sont nécessaires.

LE BUDGET COMMUNAL 2025

Le Budget Communal se divise en deux sections:

la section de FONCTIONNEMENT

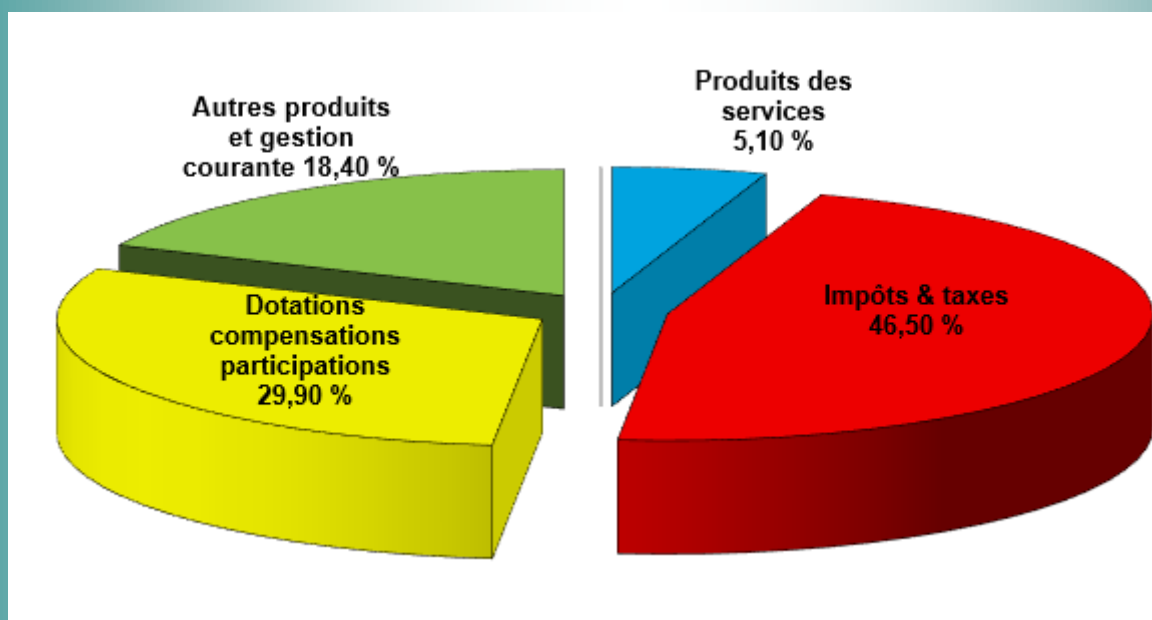
la section d'INVESTISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES:

Chapitres:

| | | |
|----------------------------|---|------------------|
| 70 | Produits des services, du domaine (chasse, redevance EDF, concessions cimetièrre, charges location salle,) | 7 974 € |
| 73 | Impôts et taxes (Taxes , attribution CCSMS) | 72 007 € |
| 74 | Dotations, participations, subventions diverses (Dotations reçues de l'Etat, attributions et compensations diverses état, département, taxe droits de mutation....) | 46 353 € |
| 75 | Autres produits et gestion courante & produits exceptionnels (Loyers logements , terrains communaux, divers, ...& locations salle, | 28 551 € |
| TOTAL DES RECETTES: | | 154 885 € |

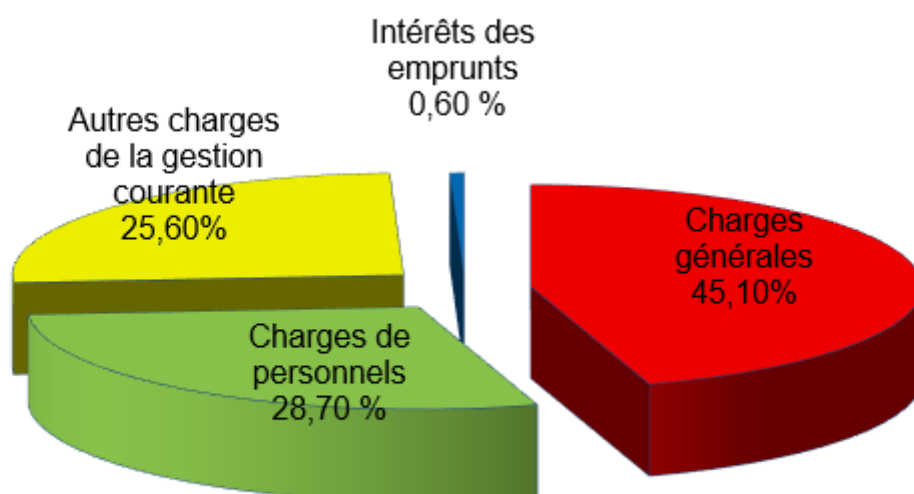


SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES:

Chapitres:

| | | | |
|----------------------------|--|--------|------------------|
| 11 | Charges à caractère général | détail | 49 302 € |
| | Achats non stockables ou non stockés (eau, électricité, fournitures, fleurs, produits d'entretien, petits équipements,) | 16 705 | |
| | Services extérieurs (Entretien terrains, bâtiments, réparation éclairage public, voirie, assurances, maintenance, sonneries églises, élagage débroussaillage,...) | 19 222 | |
| | Autres services extérieurs (Fêtes et cérémonies, affranchissement, téléphone, cotisations, internet annonces, honoraires & indemnités diverses, OM, bulletin municipal,...) | 11 551 | |
| | Impôts et taxes (Impôts et taxes foncières des propriétés communales) | 1 824 | |
| 12 | Charges de personnel (Rémunérations et cotisations personnel communal) | | 31 347 € |
| 65 | Autres charges de la gestion courante | | 28 002 € |
| | Indemnités de fonction maire et adjoints + cotisations | | |
| | Contingents et participations diverses (Attribution compensation CCSMS, Accompagnement scolaire, periscolaire ...) | | |
| | Subventions diverses (Associations locales & autres,...) | | |
| 66 | Charges financières et exceptionnelles | | 630 € |
| | Intérêts des emprunts | | |
| TOTAL DES DEPENSES: | | | 109 281 € |



| SECTION D'INVESTISSEMENT | | | |
|--|--------------------------|---------|------------------|
| Recettes | | | |
| DETR & Département & ONACVG | | | 4 080 € |
| Monument aux morts | | 4 080 € | |
| Emprunts | | | 300 000 € |
| Vente terrain | | | 19 500 € |
| Dotations & participations diverses | | | 3 630 € |
| Récupération TVA travaux d'investissement 2023 | | 3 180 € | |
| Dépôt de garantie | | 450 € | |
| TOTAL DES RECETTES: | | | 327 210 € |
| Dépenses | | | |
| Aménagement Rue Principale | | | 137 714 € |
| Installation silhouettes enfants | | | 1 603 € |
| Achat ordinateurs | | | 1 666 € |
| Achat bureaux | | | 1 692 € |
| Monument aux morts | | | 6 431 € |
| Défibrillateur | | | 986 € |
| Divers | | | 2 205 € |
| Remboursement dépôt de garantie | | | 400 € |
| Remboursement capital des emprunts | | | 21 319 € |
| TOTAL DES DEPENSES: | | | 174 017 € |
| BALANCE GENERALE 2025 | | | |
| Recettes | Fonctionnement | | 154 885 € |
| | Investissement | | 327 210 € |
| | Report Excédent fin 2024 | | 153 567 € |
| Total des recettes | | | 635 662 € |
| Dépenses | Fonctionnement | | 109 281 € |
| | Investissement | | 174 017 € |
| TOTAL DES DEPENSES: | | | 283 298 € |
| EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE | | | 352 364 € |





2026 ! Tenir bon, agir et défendre notre territoire

Madame, Monsieur, Monsieur le Maire, Chers amis,

C'est avec détermination et fidélité à mon engagement que je m'adresse à vous dans le bulletin municipal de Niederstinzeln.

L'année 2025 a été une année de combats.

Combat personnel d'abord. En juin dernier, un accident survenu lors d'un déplacement professionnel m'a valu une double fracture de la cheville gauche. Immobilisation, rééducation, contraintes physiques : l'épreuve est rude. Mais jamais elle ne m'éloignera de ma mission. Même diminuée, même à distance, j'ai continué et je continuerai à défendre la Moselle, à porter votre voix au Département comme au Sénat, et à me battre pour chacun d'entre vous.

Combat politique ensuite. La France traverse une période d'instabilité grave. Trois Premiers ministres se sont succédé en moins d'un an, les institutions sont fragilisées, le budget vient d'être adopté par 49.3 : cette situation affaiblit

l'action publique et fait peser de lourdes incertitudes sur nos territoires. Face à cela, j'ai fait le choix de la constance et de la responsabilité, en refusant les renoncements et les postures.

Combat humain enfin. Derrière les discours et les chiffres, la réalité est là : insécurité croissante, pouvoir d'achat en berne, services publics sous tension. À celles et ceux qui doutent, je veux dire clairement que je ne détourne pas le regard. Je me tiens à vos côtés pour défendre votre dignité et votre avenir.

Dans ce contexte, le Département de la Moselle s'est tenu à vos côtés : en ma qualité de Conseillère départementale, j'ai voté, en 2025, une subvention de 20 000 euros pour accompagner la modernisation d'une de vos exploitations et une autre subvention de 20 000 en faveur de la transformation de vos produits agricoles, soit 40 000 euros attribués à la commune l'année passée.

Au Sénat, j'ai mené des combats essentiels. Lorsque l'avenir de la centrale Émile Huchet à Saint-Avold a été menacé, je me suis battue, avec d'autres parlementaires, pour faire adopter une proposition de loi lui donnant un avenir. J'ai cosigné des textes pour garantir une solution d'assurance à toutes les collectivités territoriales et pour étendre aux petites communes rurales le droit de rétractation reconnu aux consommateurs. J'ai défendu nos agriculteurs en votant une proposition de résolution demandant au gouvernement de saisir la Cour de justice de l'Union européenne sur l'accord MERCOSUR. Enfin, dans le débat si sensible du droit à l'aide à mourir, j'ai voté contre des dispositifs qui auraient pris le pas sur les soins palliatifs. Je le dis sans détour : je refuse la désindustrialisation, l'abandon des territoires et l'appauvrissement de la Moselle. Je refuse une société où le droit à mourir supplanterait le droit à la vie.

Les prochains mois verront le renouvellement de la vie municipale. Je veux dire ici mon respect profond pour les élus locaux qui font vivre nos communes par leur engagement quotidien, souvent au prix de sacrifices personnels. La loi imposant la parité dans les communes de moins de 1 000 habitants s'appliquera en mars prochain. J'ai voté contre ce texte, et je l'assume pleinement.

En tant que femme, je ne crois pas aux engagements imposés. Je crois aux femmes qui s'engagent librement, par conviction, par courage et par compétence, dans la vie professionnelle comme en politique. Les femmes n'ont pas besoin d'un quota pour prouver leur valeur. Elles ont besoin de reconnaissance, de confiance et de conditions réelles pour s'engager durablement.

Dans nos petites communes, cette obligation risque d'affaiblir les équipes municipales, de décourager des candidatures sincères et de fragiliser l'équilibre local déjà précaire. Défendre l'égalité entre les femmes et les hommes ne signifie pas imposer des règles hors-sol, mais permettre à chacune de trouver sa place sans contrainte artificielle. Je refuse une parité de façade qui décourage l'engagement et je défends une égalité fondée sur la liberté, le mérite et le sens du service public.

Aujourd'hui, je veux être claire. En 2026, je continuerai à me battre pour une politique ancrée dans le réel, pour des services publics accessibles, pour nos communes rurales, pour nos agriculteurs, pour notre industrie, pour la sécurité et pour la justice sociale. Réconcilier la politique avec l'humain n'est pas un slogan, c'est une exigence.

En 2026, vous pourrez compter sur ma présence, ma détermination et mon engagement sans faille.

Je vous adresse, ainsi qu'à vos proches, mes vœux les plus sincères de santé, de courage et d'espérance.

Fidèlement,

Christine HERZOG

Sénatrice de la Moselle

Conseillère départementale





Chères habitantes et habitants de Niederstinzeln, monsieur le maire,
L'année 2025 a malheureusement été une année sous tension. Après la chute du gouvernement BAYROU en septembre dernier, la nomination, la démission, puis la reconstitution du gouvernement LECORNU par la suite ont rappelé combien les fractures au sein de notre pays sont fortes, et que la période politique que nous traversons est instable.

À l'international, l'entrée en fonction de Donald TRUMP nous oblige à être sur nos gardes afin de protéger nos intérêts économiques et industriels. La réalité est que la Chine, la Russie et les États-Unis semblent enclins à reconstituer de véritables Empires. Le règne de la force domine sur celui de la négociation.

Dans ce contexte chaotique, nous, élus de la République, ne devons pas fléchir. Nous avons le devoir, pour nos administrés et pour notre pays, de continuer à défendre leurs intérêts.

En me rendant sur l'ensemble du territoire, je constate que les maires, les élus locaux, sont les véritables vigies de notre République. Sans oublier bien sûr les collaborateurs,

les employés municipaux, sans qui la vie dans nos villes et villages ne seraient pas aussi agréables.

En tant que Conseillère régionale du Grand Est, Présidente de la Commission des finances, j'ai à cœur de défendre l'ensemble des projets porteurs pour notre territoire. Les élus locaux de l'ensemble de la Région peuvent compter sur mon écoute et mon implication pour les aider et les accompagner dans leurs projets.

Pour la Moselle Sud, je pourrais citer par exemple le déploiement du fonds européen LEADER (Liaisons entre Actions de Développement de l'Economie Rurale). 230 communes et 91 535 habitants faisant partie de l'association du Groupe d'Action Locale (GAL) Moselle Sud peuvent bénéficier de ce programme. Ce fonds a pour ambition de soutenir financièrement des projets qui répondent à la stratégie du territoire.

L'activité parlementaire, elle, suit son cours. Sénatrice de la Moselle depuis 2020, je suis présente en commission de la Culture, de l'Éducation, de la Communication et du Sport, participe à la rédaction de rapports et prends régulièrement la parole en hémicycle pour défendre ma vision de la politique, et celle du groupe Les Républicains.

L'année dernière par exemple, je me suis fortement investie au sujet de l'avenir de la centrale Émile-Huchet à Saint-Avold. Au Sénat, j'ai participé, notamment avec le sénateur de notre département Khalifé KHALIFÉ, à ce que soit voté à l'unanimité le texte visant à la conversion des centrales à charbon vers des combustibles moins émetteurs.

J'ai également multiplié les interventions concernant la situation de Novasco à Hagondange, dont les difficultés ont ébranlé l'ensemble de la filière acier en Lorraine. Dès les premiers signes d'alerte, je me suis mobilisée auprès du Gouvernement, des acteurs industriels et des représentants du personnel pour défendre les emplois et exiger un plan industriel cohérent.

L'année 2026 s'ouvre comme une année incertaine. Le Gouvernement a décidé d'utiliser l'article 49.3 pour faire passer le projet de loi de finances, les débats au Sénat sur le « droit à l'aide à mourir » montrent l'écart séparant les députés et les sénateurs sur cette question de société et le traité du Mercosur, grâce à l'engagement sans faille des agriculteurs et des responsables des Républicains, est pour l'instant suspendu. Mais les perspectives économiques et internationales ne laissent pas présager d'une année sereine.

2026 est aussi une grande année électorale, avec l'élection des 34 875 conseils municipaux de notre pays en mars prochain, le renouvellement du Sénat pour moitié en septembre et le début de la pré-campagne présidentielle en fin d'année.

Même si les nuages semblent s'accumuler au-dessus de nos têtes, nous, élus, citoyens, devons continuer à nous engager pour nos proches et pour nos compatriotes.

Tous les jours, mes actions législatives, ma défense des subventions régionales pour les acteurs locaux et ma rencontre avec vous m'encouragent à poursuivre en ce sens.

Je vous souhaite à toutes et à tous le meilleur pour cette année 2026 !

Catherine BELRHITI

Sénatrice de la Moselle

Conseillère régionale du Grand Est





Chers concitoyens de Niederstinzel,

L'année 2025 s'est achevée dans un contexte d'instabilité et d'incertitude tant au niveau national qu'international, et d'un mélange d'attentes profondes et d'inquiétudes du peuple français face à l'avenir.

Aujourd'hui, je tiens à remercier chaleureusement votre maire Patrick SINTEFF de me donner l'occasion de vous faire part de mes espoirs et de mes combats pour notre territoire et pour notre pays.

Je pense que le redressement de la France passera par la valorisation du travail et du mérite et la lutte contre l'assistanat, mais aussi par le soutien aux familles, aux personnes retraitées, et par le refus d'augmenter la pression fiscale qui pèse sur ceux qui contribuent à la richesse de notre pays.

A l'Assemblée nationale, lors des débats budgétaires, j'ai combattu toute hausse de taxes et d'impôts, réclamé l'allègement de la fiscalité sur l'héritage, et rappelé la nécessité de réaliser des économies substantielles, en baissant le train de vie de l'Etat, en mettant fin à la dérive incontrôlée des aides sociales et en limitant les dérives des coûts de la clandestinité.

J'ai également fait de la sécurité et du respect des fondements de notre République une priorité absolue, en exigeant la tolérance zéro face aux troubles à l'ordre public (incivilités, violences, narcotrafic, occupations illégales de terrain), y compris dans notre ruralité.

Soucieux de nos agriculteurs, je n'ai cessé d'appeler le gouvernement à rejeter l'accord entre l'Union européenne et les pays du MERCOSUR qui instaure une concurrence déloyale et met en péril la santé des consommateurs et notre souveraineté alimentaire. Mon engagement a conduit à la visite de la ministre de l'Agriculture Annie Genevard dans votre commune à la « Ferme du Geroldseck » avec l'annonce de la prolongation à hauteur de 25 M€ de l'appel à projets destiné aux maraîchers en faveur d'installation de serres décarbonées.

Au niveau local, je continue de défendre sans relâche le Sud Mosellan. Un combat intense et de longue haleine a permis le rétablissement de notre desserte TGV matinale directe vers Paris, si importante notre attractivité et notre développement.

Pour le désenclavement du territoire, les tant attendus aménagements pour la mise à 2x2 voies entre Gogney et Saint-Georges sont enfin lancés avec près de 8 km de voirie réalisés d'ici 2029. Une étape importante pour le développement économique du territoire et la sécurité de nos concitoyens.

Un autre sujet particulièrement important pour moi est celui de l'accès aux soins pour tous les habitants de notre territoire. En ce sens, je soutiens fortement les changements à venir pour l'hôpital de Sarrebourg, qui permettront de mieux répondre aux besoins de santé des habitants du pays de Sarrebourg, de Phalsbourg, et du Saulnois. La reconstruction des urgences sera l'aboutissement de plusieurs années de combat pour l'intégration du financement de ce projet aux priorités du Ségur de la Santé.

Chers concitoyens de Niederstinzel, pour cette nouvelle année, je vous souhaite de beaux moments avec ceux que vous aimez, une pleine réussite dans les projets qui vous tiennent à cœur, un quotidien heureux au sein de votre commune et je vous souhaite, à tous, de voir notre pays se relever et s'apaiser.

Bonne année 2026 !

Fabien DI FILIPPO

Député de la Moselle



Bernard SIMON, Conseiller Départemental



Chères habitantes, chers habitants de Niederstinzeln,

Je remercie très sincèrement Monsieur le Maire Patrick SINTEFF, pour l'opportunité qui m'est donnée de m'adresser à vous à travers les pages du bulletin municipal de votre commune.

L'année qui s'ouvre s'inscrit dans un contexte toujours exigeant, marqué par des incertitudes internationales, des tensions économiques et de attentes sociales fortes. Dans ce climat, il est plus que jamais nécessaire de pouvoir compter sur des collectivités solides, proches des territoires et attentives aux réalités vécues par chacune et chacun.

Le Département de la Moselle joue pleinement ce rôle de collectivité de proximité. Il agit chaque jour pour accompagner les Mosellanes et les Mosellans à toutes les étapes de la vie, en lien étroit avec les communes, les élus locaux et le tissu associatif. Dans le canton de Sarrebourg, vaste et diversifié, cette action de terrain est essentielle pour garantir l'équité entre les territoires et maintenir un service public accessible et humain.

En tant que conseiller départemental, je poursuis mon engagement pour défendre une Moselle à la fois solidaire, dynamique et attractive. Cela se traduit concrètement par des politiques publiques au service de l'emploi, du logement, de l'accompagnement des familles, de la réussite éducative de nos collégiens, du soutien aux personnes âgées, de l'inclusion des personnes en situation de handicap et de l'insertion des publics les plus fragiles.

Préparer l'avenir, c'est également investir dans la cohésion territoriale, soutenir les projets locaux et rester à l'écoute des besoins exprimés sur le terrain. C'est dans cet esprit que je continuerai, tout au long de l'année 2026, à venir à votre rencontre, à dialoguer avec les élus municipaux et à porter la voix du canton de Sarrebourg au sein de l'assemblée départementale.

Je vous adresse, ainsi qu'à vos proches, mes vœux les plus sincères de santé, de sérénité et de réussite pour cette nouvelle année.



Chers Habitants de Niederstinzel,



En ce début d'année, alors que nous dressons le bilan de nos actions et préparons l'avenir, je tiens à saluer l'engagement de chacune de nos 76 communes au service de notre territoire. Sarrebourg Moselle Sud, c'est avant tout une aventure collective, portée par la volonté des représentants des communes de travailler ensemble pour offrir à nos habitants un cadre de vie toujours plus attractif, solidaire et durable.

2025 a été une nouvelle fois une année riche en réalisations : développement de nouveaux services publics, soutien à l'économie locale, transition écologique, renforcement de la cohésion sociale... Nous avons pu concrétiser des projets majeurs, comme la mise en place d'un « Plan Herbe », le 1^{er} du département et qui vise à verser des aides directes appelées PSE (Payments pour Service Environnementaux). Pour nos agriculteurs c'est l'opportunité de faire émerger un modèle économique plus viable et rémunérateur et ainsi préserver les prairies de fauche, réservoirs pour une biodiversité très riche. Et puis, une ancienne promesse s'est concrétisée : l'aménagement d'une piste cyclable longue de 19 Km entre Belles-Forêts et Altwiller via Niederstinzel.

C'est un investissement pour la qualité de vie, pour la transition écologique et pour la santé à pratiquer sans modération !

L'année 2026, revêt pour moi une signification toute particulière et vous comprendrez que je ressente une certaine émotion. En effet, après avoir siégé pendant 49 années au Conseil Municipal de Sarrebourg, dont 43 en tant qu'adjoint au maire, et 24 années à la présidence de notre communauté de communes, le moment sera venu pour moi, en avril prochain, de tourner une page, le moment de vous dire MERCI.

Oui, après toutes ces années de mandat, un gros chapitre de ma vie va s'achever, une page riche, intense, et profondément humaine. Ce n'est pas une décision que j'ai prise à la légère. Elle est le fruit d'une réflexion profonde et mesurée. Si je mets un terme à mes mandats aujourd'hui, c'est avant tout par conviction. La conviction qu'un cycle doit savoir se terminer. La conviction qu'aucune fonction ne nous appartient pas complètement, et, surtout, que le renouvellement est une force. Je pars serein. Serein parce que je sais que nous avons construit des bases solides. Serein parce que je fais confiance aux élus issus des urnes en mars pour poursuivre ce travail avec engagement et lucidité.

Les enjeux de demain sont nombreux : adaptation au changement climatique, préservation de notre patrimoine naturel, attractivité économique et qualité des services publics. Face à ces défis, notre force réside dans notre unité. Chaque commune, chaque habitant, chaque acteur local a un rôle à jouer pour construire un avenir commun.

Je tiens à remercier chaleureusement le maire, Patrick SINTEFF, et les conseillers municipaux de Niederstinzel, pour leur travail au quotidien, ainsi que les agents de la communauté de communes de Sarrebourg Moselle Sud, pour leur dévouement. Leur confiance et leur participation ont été essentielles pour faire de Sarrebourg Moselle Sud un territoire où il fait bon vivre. En 2026, continuons à avancer ensemble, avec ambition et solidarité. Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année, pleine de projets et de réussites partagées.

Roland KLEIN



Bilan du Mandat 2020/206



UN MANDAT D'HERITAGE, DE CREATIONS ET RICHE D'ENSEIGNEMENT.

2020/ L'élection initiale en mars, puis complémentaire en novembre, qui a permis au conseil municipal du mandat de siéger - La gestion communale du Covid – La distribution des masques – l'initiative de la vaccination des séniors avec les trois injections - Le changement de 140 boîtes aux lettres des habitants – La création des colis de Noël, pour les séniors -

2021/ La rénovation du sol du cimetière de l'église - L'apport d'un nouveau bac de tris (vêtements) – la création de l'atelier municipal – L'évolution de l'éclairage public de nuit - Le déclenchement du dossier de l'avant-projet phare du mandat – La gestion des élections (présidentielle et législatives) – Les dossiers des édifices religieux (Le Temple et l'Eglise) – Le nettoyage des murs du cimetière – L'adhésion à Panneau Pocket.

2022/ La sécurité routière : La mise en place des 30 km/h – La révision des canalisations d'eau potable – La rénovation d'un logement communal - la révision de la carte communale – Le déclenchement du plan local habitat – Le choix de la maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre du projet phare du mandat – Le maintien de la 2^{ème} fleur – La création d'un nouveau dossier dans le cadre des travaux interne du Temple - La création du Nid de cigognes – La formation en 1er secours des conseillers – L'extension au sol du Colombarium – La rénovation de l'abris de bus – Le changement de la porte d'entrée de l'église -

2023/ Le rattachement au dispositif de Participation Citoyenne – La rénovation du logement avant de la mairie – Les travaux de rénovation d'électricité de l'Eglise – La poursuite du dossier de l'aménagement et sécurisation de la Rue principale – Les études de géotechnique et de géométrie dans le cadre du projet de sécurité routière – La désignation du maître d'œuvre dans le projet phare du mandat (Berest) – La remise du titre de maire honoraire à Didier Klein et une médaille à Jean-Marie Bour - Le renouvellement des baux de la chasse 2024/2033 avec l'obtention exceptionnelle de la réciprocité financière pour la commune – La nouvelle appellation officielle des deux squares.

2024/ La création d'une nouvelle rue : le chemin d'Ellern – La création de la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables dans la carte communale – La révision des ouvrages d'art de la commune (les Ponts) – le déclenchement de l'étude des coulées des eaux de pluie avec la projet de créations de Noues – La gestion des travaux de rénovation interne du Temple – L'inscription au Patrimoine de l'ancienne source d'eau potable - La validation du nouveau plan communal DICRIM– L'engagement de la commune dans l'écho pâturage – Le recrutement d'un nouvel employé (Patrick Schneider).

2025/ L'inauguration de l'extension du monument aux morts – L'apport du nouveau bac de tri alimentaire – La création de l'Album photos des Séniors - La vente d'un terrain municipal avec la construction d'une habitation - La rénovation des bureaux de la mairie - la visite historique de la Ministre de l'Agriculture - La pose des nichoirs d'oiseaux - Le vote historique du budget 2024/2025 – Le projet de la porte de la mairie - Le recrutement d'un nouvel agent (Fabienne Minez) – Le choix des travaux de voiries à l'Ent Karcher – La réussite de l'attribution de 380 500€ de subvention des travaux de voiries - Les travaux de la piste cyclable - la création d'un ossuaire au cimetière - La convention entre le département et la commune pour les travaux de pose de l'enrobé – La réalisation des emprunts financiers en adéquation des travaux de voiries - Le déclenchement officiel des travaux d'envergure (Assainissement et voiries)- Et, l'ouverture officielle de la piste cyclable.

Un Bilan riche d'enseignement, qui ouvre à un nouveau mandat dans la continuité, au titre évocateur: Niederstinzeln, Agir pour l'Enfance et la Jeunesse, qui ouvre les perspectives de nouveaux projets entièrement et essentiellement destinés et consacrés à la petite enfance, à l'enfance et à l'adolescence, qui sont les merveilles et les bijoux de l'Avenir.

Retrouvez toutes l'actualité de la **Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud** directement sur notre **page Facebook** !



La **Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud (CCSMS)** regroupe 76 communes et œuvre au quotidien pour améliorer le cadre de vie des habitants. Ses missions couvrent de nombreux domaines essentiels au développement harmonieux de notre territoire, de l'habitat à la mobilité, en passant par le soutien social et les projets innovants.

COHÉSION SOCIALE

La Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud agit pour renforcer le lien social et accompagner les habitants à chaque étape de la vie.



• **France Services** : un accompagnement personnalisé pour aider les habitants à réaliser leurs démarches administratives en ligne, facilitant l'accès aux services publics (santé, retraite, emploi...). Ce service de proximité est particulièrement utile pour les personnes éloignées du numérique et qui ont besoin d'un accompagnement pour leurs administratives.

• **Portage de repas à domicile** : destiné aux personnes âgées ou à mobilité réduite, ce service permet de livrer des repas équilibrés directement à domicile, contribuant à préserver l'autonomie tout en assurant une présence régulière.

• **Contrat Local de Santé (CLS)** : coordination des acteurs de la communauté de communes sarrebourg moselle sud et de la communauté de communes du pays de phalsbourg pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé, avec des actions de prévention, d'accès aux soins et de promotion de la santé sur l'ensemble du territoire.

• **Doc'Mobile** : assure le déploiement de la télémédecine et des actions de prévention sur le territoire du CLS, en lien avec les établissements, les professionnels de santé et le secteur médico-social du territoire.

• **Conseil local en santé mentale (CLSM)** : instance locale participative de réflexion, de diagnostic et d'actions concertées autour des enjeux de santé mentale. Il s'agit d'une initiative du Contrat Local de Santé, animée par un coordinateur dédié.

• **Petite enfance** : La Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud accompagne les familles grâce à une offre complète : Relais Petite Enfance, modes d'accueil individuels et collectifs, service "Tatie à toute heure", ainsi que des dispositifs d'accompagnement à la parentalité tels que la médiation familiale, l'espace rencontre et le Lieu d'Accueil Enfant-Parent. À noter que, depuis le 15 juillet 2025, la Maison Intercommunale de la Famille regroupe le Relais Petite Enfance Moselle Sud et le LAEP, permettant une offre de soutien globale aux familles.

Plus d'informations : www.cc-sms.fr/sante-solidarite/

ASSAINISSEMENT

La CCSMS œuvre pour une gestion responsable et performante de l'eau et de l'assainissement, essentielle à la préservation de l'environnement et du cadre de vie.



Assainissement collectif et non collectif

La CCSMS gère l'assainissement des eaux usées sur tout le territoire, en collectif et non-collectif.

Elle vise à préserver l'eau, garantir la salubrité publique et offrir un service égal et performant à tous les usagers.

assainissement@cc-sms.fr
03 87 03 05 19

HABITAT

FRANCE RÉNOV' : votre allié contre les arnaques à la rénovation !

Démarchage téléphonique, pompe à chaleur à 1 €, aides financières exceptionnelles...

Ne tombez pas dans le panneau ⚠️

L'Espace Conseil France Rénov' de la CCSMS est là pour vous conseiller gratuitement et vous aider à prendre les bonnes décisions.

Vous disposez ainsi d'un conseiller spécialisé et neutre pour :

- 🏠 Définir les travaux les plus rentables à réaliser
- 📄 Être informé de toutes les aides publiques disponibles
- ✅ Vérifier les devis
- 🏠 Adapter votre logement à l'évolution de votre santé
- 👷 Trouver des entreprises qualifiées

Prenez rendez-vous avec notre conseiller France Rénov' :

📞 Par téléphone au **03 87 25 89 90**

💻 Par internet sur lc.cx/rdv-habitat-sbg

MOBILITÉ

La Communauté de Communes développe des solutions de mobilité adaptées pour faciliter les déplacements quotidiens et renforcer la connexion entre les communes du territoire.



- **Transports en commun – réseau Isimouv** : la ville de Sarrebourg est desservie par trois lignes de bus régulières, y compris jusqu'à la gare de Réding, offrant une alternative pratique à la voiture individuelle. Les usagers venant de l'extérieur peuvent se garer facilement aux abords de la ville dans différents parkings et rejoindre ensuite le centre-ville en bus, évitant ainsi les difficultés de stationnement.
- **Covoiturage – Blablacar Daily** : grâce au partenariat avec Blablacar Daily, les habitants du territoire de Sarrebourg Moselle Sud et usagers extérieurs peuvent partager leurs trajets, se déplacer gratuitement ou gagner de l'argent, tout en contribuant à réduire leur impact environnemental.
- **Autopartage – Citiz** : un véhicule en libre-service est mis à disposition à la gare de Sarrebourg pour les trajets ponctuels, offrant une solution flexible et économique.
- **Déplacements à vélo** : le territoire dispose 110 km de voies verte cyclables. Labélisée Employeur PRO Vélo, la CCSMS encourage la mobilité cyclable avec, des services de location de vélo via Isimouv et l'Office de Tourisme.
- **Bornes de recharge pour véhicules électriques** : un réseau de bornes de recharge est déployé sur l'ensemble du territoire pour soutenir la transition vers la mobilité électrique.

mobilite@cc-sms.fr
03 87 03 98 87

INFORMATIONS DU TERRITOIRE



Centre Aquatique Moselle Sud

Depuis le 1er avril 2025, la CCSMS a repris la gestion du Centre Aquatique Moselle Sud, et cela dans le but de renforcer la qualité du service et garantir la pérennité du centre. Plusieurs travaux essentiels ont été réalisés : révision des bassins, modernisation du système de chloration, contrôle des installations techniques, installation de nouvelles lampes, optimisations énergétiques. Ces interventions permettent d'améliorer le confort, la sécurité et l'accueil des usagers.

Pour plus d'informations, contactez le Centre Aquatique Moselle Sud :
03.82.82.09.85 ou centre.aquatique@cc-sms.fr



Plan Herbe - Le maintien des prairies en herbe

Le Plan Herbe® a été signé le 21 octobre 2024 conjointement par la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud, Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, Communauté de Communes du Saulnois, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Chambre d'Agriculture de la Moselle, le Parc Naturel Régional de Lorraine et le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine. Ce Plan Herbe® a pour objectif la préservation de l'herbe, l'élevage à l'herbe et la ressource en eau. Le maintien des prairies joue un rôle essentiel pour la biodiversité locale, la qualité des sols, de l'eau et le paysage du territoire. Grâce au Plan Herbe®, nous encourageons la préservation et la gestion durable de ces prairies, garantissant ainsi un équilibre entre agriculture et environnement.

Pour plus d'informations, contactez l'Animatrice de la politique agricole intercommunale :
03 87 25 78 39 ou a.valeri@cc-sms.fr



Pistes cyclables

Le développement des aménagements cyclables au sein du territoire continue avec la mise en place en 2025 de 3 aires de cyclotourisme sur Mittersheim, Gondrexange et Niderviller. Ces aménagements permettront aux cyclotouristes de faire une halte pour manger, recharger gourde et batterie et profiter des toilettes. La voie verte reliant l'écluse 8 à l'écluse 16 du canal de la Sarre depuis Saint-Jean de Bassel via Berthelming, Romelfing, Fénétrange jusqu'à Niederstinzeln se termine. Sa mise en service est prévue prochainement. Le chantier de l'aménagement cyclable de la traversée de Lorquin débutera au printemps 2026 pour relier la voie verte en provenance d'Hattigny à celle Imling-Abreschwiller.



Office de Tourisme : animations et découvertes locales

L'Office de Tourisme Sarrebourg Moselle Sud continue de proposer des animations originales pour découvrir le territoire. Cet été, la tournée bistrot-guinguettes a animé cinq communes avec des concerts et des moments de partage en plein air, contribuant à la vie locale et au rayonnement touristique de notre territoire. En parallèle, l'opération « un été sans voiture » a permis à des centaines de visiteurs de (re)découvrir les sites touristiques emblématiques en privilégiant la mobilité douce avec la mise en place de navettes.

Pour plus d'informations, contactez l'Office de Tourisme :
03 87 03 11 82 ou contact@tourisme-sarrebourg.fr | www.tourisme-sarrebourg.fr



La Pépinière d'entreprises Moselle Sud au service du dynamisme économique local !

Ce service de la CCSMS accompagne créateurs, repreneurs et dirigeants à chaque étape de leur projet. Il propose la location de locaux professionnels (bureaux, ateliers, halls industriels), un espace de coworking et un service de domiciliation. La Pépinière, c'est aussi un accompagnement dédié : les Rendez-vous des entrepreneurs, ateliers mensuels ouverts à tous sur inscription, ainsi qu'un soutien financier via la gestion du Réseau Initiative Moselle Sud (prêt d'honneur à taux 0 %).

Pour plus d'informations, contactez la Pépinière d'entreprises Moselle Sud :
03.82.82.09.85 ou pepiniere@cc-sms.fr | www.pepiniere-entreprises-moselle-sud.fr

RAPPEL : L'ACCÈS À L'ENSEMBLE DES DÉCHÈTERIES REQUIERT UN PASS PERSONNEL !

Depuis le 30 juin 2025, des barrières ont été installées dans chaque déchèterie. De ce fait, la possession d'un pass d'accès est obligatoire pour l'ensemble des usagers du territoire du Pays de Sarrebourg.

Pour les usagers qui n'auraient pas encore récupéré leur carte, vous pouvez dorénavant venir au Pôle Déchets avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Utilisation : chaque pass est attribué à un foyer et vous permet 18 passages à l'année inclus* dans l'abonnement Redevance.

*Tarifs accès supplémentaires 2025 : de 19 à 29 accès : 10€/accès - à partir de 30 accès : 20€/accès



VOS DÉMARCHES

N'OUBLIEZ PAS D'ADOPTER LES BONS GESTES EN TRIANT VOS DÉCHETS !



STOP AUX SACHETS ET AUX SACS POUBELLES EN PLASTIQUE DANS LES BORNES DE DÉCHETS ALIMENTAIRES !



STOP AUX SACS POUBELLES NOIRS DANS LE BAC DE TRI !

Rappel : les collectes ont lieu le matin ou l'après-midi !
Sortir les bacs le veille au soir de la collecte !



VOUS EMMÉNAGEZ SUR NOTRE TERRITOIRE ?

Vous devez procéder à votre enregistrement au Pôle Déchets. Une poubelle d'ordures ménagères vous sera attribuée avec un pass déchèterie et, éventuellement, un bac de tri s'il n'y en a pas déjà un sur place.

VOUS DÉMÉNAGEZ AU SEIN DU TERRITOIRE ?

Vous devez mettre à jour votre dossier auprès de nos services. Attention, nous vous rappelons que votre poubelle (couvercle bordeaux ou rouge) doit être déménagée à votre nouvelle adresse. Le bac de tri reste à votre ancienne adresse, sauf s'il n'y en a pas dans votre nouveau logement. Et vous conservez votre pass déchèterie.

VOUS SOUHAITEZ CLÔTURER VOTRE ABONNEMENT ?

Déménagement en dehors du territoire, départ EHPAD, vente d'une résidence secondaire, décès...
Attention, votre poubelle d'ordures ménagères et votre pass déchèterie doivent être restitués au Pôle Déchets afin de clôturer votre redevance et mettre fin à la facturation.

AUTRE DEMANDE !

Renseignement, problème de collecte, bacs cassés/disparus, perte de badge d'accès aux bornes semi-enterrées.
→ Contactez le Pôle Déchets.

Vous souhaitez suivre vos passages en déchèteries ? Créez votre espace personnel en ligne !

Rendez-vous sur www.pays-sarrebourg.fr, rubrique "Espace personnel"

2024

MESSAGES NORMÉS
ÉCRAN SAISON 2024

NUMÉRO DE CLIENTèle
12345678 - 87654321

CCPP ORDURES MÉNAGÈRES SOLDE 2024 PRÉLEVÉS 1

| Libé | Période | Quantité | Prix Unitaire | Montant HT | TVA | Montant TTC |
|--------------|-------------------------|----------|---------------|---------------|-----|---------------|
| Maintenance | 01/01/2024 - 31/12/2024 | 1,00 | 120,00 | 120,00 | 10% | 132,00 |
| Maintenance | 01/01/2024 - 31/12/2024 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0% | 0,00 |
| Déchet | 01/01/2024 - 31/12/2024 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0% | 0,00 |
| Total | | | | 120,00 | | 132,00 |

Facture N° : XXXXXX
CCPP SOLDE 2024
Nos références : 12345678 - 87654321
Date émission : 2025
Date prélèvement : 2025

Vous aurez besoin des 2 numéros références de votre facture pour créer votre compte

Elections municipales 2026

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

AMF
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 et 22 mars
2026

Allons Voter!

Liste paritaire,
fin du panachage,
bulletins de vote...

TOUT SAVOIR
sur le nouveau mode
de scrutin pour les
Communes de
- 1 000
habitants

Scrutin paritaire,

Le scrutin est désormais un scrutin de liste paritaire (alternance femme/ homme). Vous pourrez seulement voter en faveur d'une liste. Il n'est plus possible de voter pour des candidats qui se présentent individuellement.

Listes incomplètes possibles,

Les listes peuvent comporter au maximum deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

Fin du panachage,

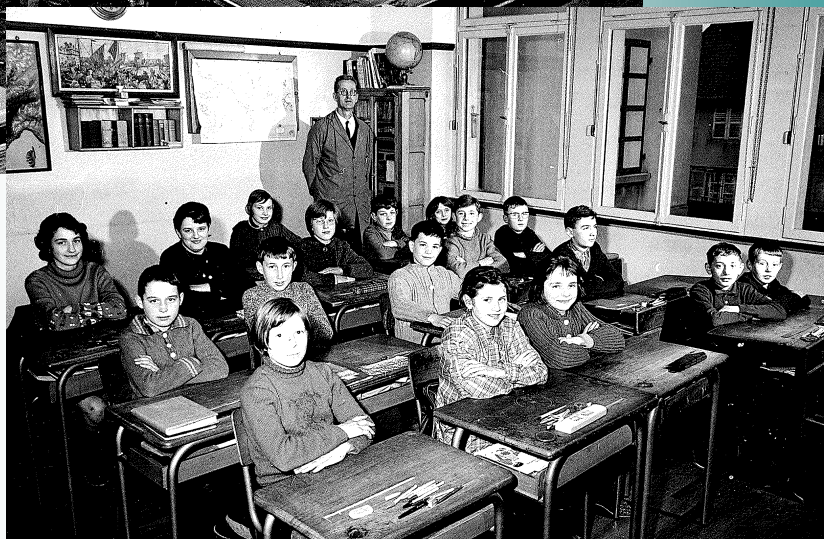
Il n'est plus possible d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Les bulletins de vote obéissent à de nouvelles règles de présentation et de nullité. Si vous ajoutez ou rayez un ou plusieurs noms ou que vous modifiez l'ordre de la liste, votre bulletin de vote ne sera pas valable.

Ce qui ne change pas,

Il n'est pas obligatoire de présenter une pièce d'identité au moment du vote. Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Ils sont choisis parmi les conseillers municipaux de votre commune dans l'ordre du tableau du conseil municipal. Celui-ci classera en tête le maire, les adjoints, puis le reste des conseillers municipaux.

Quelques souvenirs du passé





La Charte des Règles de vie commune au village

La municipalité agit au quotidien, pour assurer un cadre de vie agréable aux habitants avec l'entretien et l'embellissement fleuri des espaces publics. La condition fondamentale pour le bien-être et le bien vivre ensemble, c'est le respect des uns et des autres. Et pour le bon fonctionnement de notre collectivité, il est bon de rappeler quelques règles essentielles de vie commune, qui permettent de vivre en bonne harmonie, à savoir :

1/ La Limitation de vitesse

Je respecte la limitation de vitesse dans tout le village, qui est de 30 Km/h, pour la "sécurité" de nos piétons, enfants, personnes âgées et cyclistes. Nous avons des enfants, qui jouent et s'amuse dans les rues. Prudence avant tout.



2/ Le Stationnement

Je ne stationne pas sur les trottoirs existants, destinés aux piétons et poussettes. J'évite les stationnements gênant le voisinage et la circulation.

3/ L'Entretien (propriété et Usoir)

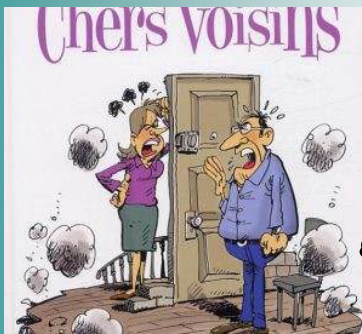
J'entretiens ma propriété et ses abords. Je nettoie également le trottoir et l'usoir devant chez moi sans tout attendre de la collectivité. J'entretiens mon terrain, pour faciliter le bon écoulement des eaux pluviales.

J'ENTRETIENS
MON TROTTOIR
TOUTE L'ANNÉE



4/ Le Voisinage

Je favorise le bon dialogue avec mon voisinage. Si un problème nous oppose, je lui propose une solution avant de me plaindre en mairie ou à la Gendarmerie. Je l'informe en cas de départ en vacances. Je prends des contacts avec mon voisin en cas de personne âgée, en situation de solitude, de fragilité et durant des périodes d'alerte météo.



5/ Les Poubelles

Je place mes poubelles à l'intérieur de mon garage, pour éviter tout éparpillement des déchets sur la voie publique. Je respecte le tri des déchets, mis en place par le Pôle déchets.



6/ Les Petits Travaux

Je n'utilise pas ma tondeuse ou tout autre engin à moteur, les dimanches et jours fériés. Les travaux de bricolage et de jardinage, qui peuvent causer du bruit, ne peuvent être fait que les jours et heures ouvrables : de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.



7/ Le Brûlage des Déchets

Je respecte l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts. Seul l'écobuage avec dérogation est possible. Dans la mesure du possible, je me rends à la déchetterie. A défaut, je peux contacter la mairie.



#Ramasse ma crotte!

8/ Les Animaux de Compagnie (NAC)

Je suis responsable de mes animaux de compagnie. Je ne laisse pas mon chien divaguer et faire ses déjections sur le domaine public. Je fais stériliser mon ou mes chats en liberté.

9/ Déclaration de Travaux

Je me renseigne en mairie, avant d'entreprendre des travaux, car un permis ou une déclaration est souvent nécessaire, pour construire, rénover, faire un ravalement de façade, créer un abri de jardin, voir édifier une clôture.

Quelles démarches pour quels travaux ?

TRAVAUX D'EXTENSION OU CRÉATION DE SURFACE
• MISE EN ET DE
• ENTRE ET AN
• Si surface de construction totale > surface de terrain de 100 m², le permis total est en principe obligatoire.
• Si surface totale de plancher en élévation de sol > surface de terrain, il est généralement requis à plus ou moins de distance et en fonction de la situation.

TRAVAUX MODIFIANT L'ASPECT EXTÉRIEUR D'UN BÂTIMENT EXISTANT
• TOUS LES MODIFICATIONS DE L'ASPECT EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT : coloration, peinture
• ISOLATION DES TOITURES EXISTANTES
• L'ASPECT DE LA FACIÈRE : coloration, peinture
• TRAVAUX D'ISOLATION, RÉPARATIONS ORNEMENTALES ET DÉCORATIONNELLES À L'EXTÉRIEUR - coloration, peinture

CLÔTURE
• PORTAIL, CLÔTURE SUR RUE OU CANTON, VOIES COULÉES, MURILLONS, SURFÈSSELES - déclaration préalable

CONSTRUCTION NOUVELLE, ABRI DE JARDIN, ETC.
• MISE EN ET DE
• ENTRE ET AN
• Surface de plancher > 10 m²
• Plus de 1,80 m de hauteur

PISCINE
• MISE EN ET DE
• MISE EN ET DE
• MISE EN ET DE
• MISE EN ET DE
• MISE EN ET DE

TERASSE OU PLATEFORME
• DE PLUS DE 10 M² ET SAUS PONDÉRANTS
• PONDÉRANTS : surface de plus de 10 m²
• PLUS DE 1,80 M DE HAUTEUR

ATTENTION VILLAGE FRANÇAIS

Vous pénétrez à vos risques et périls

Ici nous avons des clochers qui sonnent régulièrement



des coqs qui chantent très tôt



des troupeaux qui vivent à proximité



certains ont même des cloches autour du cou

des agriculteurs qui travaillent pour vous donner à manger



Si vous ne supportez pas ça, vous n'êtes pas au bon endroit

Sinon, nous avons de bons produits de terroir, des artisans talentueux et heureux de vous faire découvrir leur savoir-faire et leur production

10/ La Spécificité du Village Français :

Il est de tradition, que nos clochers sonnent régulièrement, que nos coqs chantent à l'aube, que nos agriculteurs et maraichers travaillent avec leurs engins agricoles, et que nos arbres perdent leurs feuilles selon les saisons. Et surtout, que nos enfants, qui jouent et s'amuse dans la rue, génèrent de la vie, des sourires, des cris de joie et de bonheur. Faisons preuve de bienveillance.

11/ Epilogue

Je m'engage dans toute cause collective (association) en participant à la vie active et manifestations de la commune. Je n'attends pas tous des autres. Je cherche à comprendre et à me rendre utile, plutôt que de critiquer et dénigrer tout et son contraire. J'encourage l'ouverture d'esprit et dénonce l'hypocrisie maléfique. Enfin, je donne un peu de mon temps libre, pour faire vivre ma commune.

La liberté de chacun s'arrête là, où commence celle de l'autre.

Avec toute ma Bienveillance.

Le Maire,
Patrick SINTEFF

Les Délibérations du Conseil Municipal 2025

Séance du 21 janvier :

- Hommage et Soutien à Mayotte
- Désignation acheteur terrain municipal
- Modification appellation adjoint technique
- Forfait location salle—Club Epargne
- Participation commune—travaux temple

Séance du 27 mars :

- Compte financier unique 2024
- Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2024
- Subventions communales 2025
- Vote taxes locales directes
- Budget Primitif 2025
- Modification forfait location salle—Club Epargne
- Demandes de subventions liées au changement de la porte d'entrée de la mairie
- Projet du Syndicat Scolaire Sivos de Fénétrange

Séance du 25 juin :

- Hommage Solennel
- Modification des références des parcelles de terrains municipaux vendus
- Autorisation du lancement d'appel d'offres, aux entreprises pour les travaux d'aménagement et de sécurisation de la rue Principale

Séance du 17 septembre :

- Décision sur le rapport de la CLECT 2025
- Convention commune et CCSMS dans cadre groupement de commandes des travaux voirie et d'assainissement de la rue Principale
- Remplacement défibrillateur
- Heures complémentaires
- Recrutement d'un adjoint territorial
- Participation à la consultation citoyenne liée au changement climatique
- Participation aux brioches de l'amitié
- Don d'un particulier à la commune

Séance du 24 octobre :

- Attribution marché aménagement et de sécurisation de la rue Principale
- Nouveau locataire logement communal
- Projet de création d'un ossuaire

Séance du 24 novembre :

- Signataire de la convention Département / commune relatif la requalification et sécurisation de la rue Principale sur la RD43E
- Réalisation d'un emprunt de 300 000 euros financement travaux rue Principale
- Réalisation d'une ligne de trésorerie de 300 000 euros financement travaux rue Principale
- Demande de subvention Région Grand-Est au changement de la porte d'entrée de la mairie
- Demande de subvention du Pacte Financier au changement de la porte d'entrée de la mairie
- Participation au drapeau des jeunes au Souvenir Français
- Participation sortie Sénat

Séance du 16 décembre :

- Création d'un nouvel ossuaire au cimetière
- Chèque sinistre assurance CIADE
- Demande de subvention CCSMS dans le cadre des aides à la rénovation énergétique



Adresses utiles

Tél : 03 87 07 61 16
Email : mairie.niederstinzel@wanadoo.fr

Mairie de Niederstinzel
42, rue Principale
57930 NIEDERSTINZEL

Maire : SINTEFF Patrick
Tél : 06 88 62 05 61

Site internet :
www.niederstinzel.fr
Panneaupocket



Secrétariat : Vicky SCHMELZER
Permanences :
Lundi de 17h à 19h
Jeudi de 13h30 à 16 h30

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
SAMU : 15

ZAC des terrasses de la Sarre
3, rue Terrasses Normandie
BP 50157
57403 SARREBOURG Cedex
Tél : 03 87 03 05 16

Ouverture déchèterie de Berthelming
Lundi de 9h à 12h
Mercredi de 14h à 18h*
Jeudi de 14h à 18h*
Samedi de 9h à 12h & 13h à 18h*
*Fermeture à 17h en période d'hiver

CCSMS :
Communauté de Communes
Sarrebouurg Moselle Sud

Pôle Déchets
Pays de Sarrebouurg

Président : Roland KLEIN
Directeur Général : Philippe MORAND

ZAC des terrasses de la Sarre
Terrasses Normandie
CS 70150
57403 SARREBOURG Cedex
Tél : 0800 807 018
Gratuit depuis un poste fixe

Trésorerie de Sarrebouurg
12, rue de Lunéville
57400 SARREBOURG
Tél : 03 87 23 72 00

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
8h30 à 12h

Abbé : Georges BONDO
Presbytère catholique

Pasteur : Wolfram STEUERNAGEL
Presbytère 67260 WOLSKIRCHEN
Tél : 03 88 01 24 77
Email : wolfram.steuernagel@uepal.fr

Février 2026

Directeur de publication : Patrick SINTEFF
Réalisatrice : Vicky SCHMELZER
Impression : Groupe Bateliers—Bischheim
Dépôt légal : février 2026

Bulletin Municipal n°34

Toute l'équipe

Crédit Mutuel Etangs et deux provinces
vous souhaite la bienvenue

RENCONTRONS NOUS !

1 rue du Maréchal Leclerc - 57930 Fénétrange

1 rue de Fénétrange - 57400 Sarraltroff

Tél. : 03 87 23 43 81

Courriel : 05520@creditmutuel.fr

Crédit  Mutuel

Pour nous rejoindre rien de plus simple



Horaires d'ouverture

| | | |
|----------|-------------|-------------|
| MARDI | 9 h à 12 h | 13 h à 18 h |
| MERCREDI | 10 h à 12 h | 13 h à 17 h |
| JEUDI | 8 h à 12 h | 13 h à 17 h |
| VENDREDI | 9 h à 12 h | 14 h à 18 h |
| SAMEDI | 8 h à 12 h | |

Crédit  Mutuel
Etangs et deux provinces

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric, Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° Ortas : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances (immatriculations consultables sous www.ortas.fr), contrats d'assurances de ACM VIE SA, ACM IARD SA et ACM Vie SAM, entreprises régies par le code des assurances.

Document non contractuel.